

Extraflame

Stufe a Pellet

Manuel Utilisateur



COMFORT

PLUS

Lire attentivement les instructions avant toute installation, utilisation et maintenance.
Le manuel d'instructions fait partie intégrante du produit.



Félicitations ! Vous êtes maintenant propriétaire d'un poêle à pellets Extraflame !

Le poêle à pellets Extraflame est une solution optimale de chauffage, issue de la technologie la plus avancée, de qualité impeccable, au design moderne, créé dans le but de vous faire redécouvrir l'agréable sensation que la chaleur d'une flamme peut donner à votre foyer, et ce en toute sécurité.

Ce manuel vous apprendra à utiliser correctement votre poêle; nous vous prions donc de le lire entièrement, avec attention, avant de l'utiliser.

IMPORTANT

Assurez-vous que le revendeur remplisse l'espace ci-dessous, prévu pour les données du spécialiste autorisé: il vous sera utile, au cas où vous rencontriez quelque problème lors de l'utilisation de votre nouveau poêle à pellets.

SPECIALISTE AUTORISÉ'

USINE _____
M. _____
RUE _____ NR. _____
C.P. _____ VILLE _____ PROV. _____
TEL. _____ FAX _____

Tous les produits Extraflame sont construits selon les directives suivantes:

- ❖ **89/106 CEE (Produits de Construction)**
- ❖ **89/366 CEE (Directive CEM)**
- ❖ **2004/108 CE (Directive CEM)**
- ❖ **2006/95 CE (Directive Basse Tension)**

Et selon les normes:

- ❖ **EN 14785**
- ❖ **EN 60335-1**
- ❖ **EN 60335-2-102**
- ❖ **EN 61000-3-2**
- ❖ **EN 61000-3-3**
- ❖ **EN 50366**
- ❖ **EN 55014-1**
- ❖ **EN 55014-2**



Index

Chapitre 1	
MISES EN GARDE ET SÉCURITÉ.....	7
Chapitre 2	
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	8
Chapitre 3	
QU'EST-CE QUE LE PELLETT??	11
STOCKAGE DU PELLETT.....	11
CHARGEMENT DES PELLETT.....	11
KIT DE SUPPORT EN OPTION POUR CHARGEMENT LATÉRAL DES PELLETT.....	12
KIT EN OPTION POUR CHARGEMENT FRONTAL DES PELLETT.....	12
ÉQUIPEMENT STANDARD.....	13
Chapitre 4	
INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET INSTALLATION	14
GLOSSAIRE	14
INSTALLATION.....	15
INSTALLATIONS ADMISES	15
INSTALLATIONS NON ADMISES	15
CONNEXION AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES.....	16
CANALISATION DES FUMÉES OU RACCORDS.....	16
CHEMINÉE OU CONDUIT DE FUMÉES INDIVIDUEL.....	17
CONNEXION DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE FUMÉES ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS DE LA COMBUSTION.....	19
TÊTE DE CHEMINÉE.....	19
CONNEXION AUX PRISES D'AIR EXTERNES	20
ISOLATIONS, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ.....	20
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES	20
Chapitre 5	
INSTALLATION CONFORT PLUS	21
MONTAGE.....	21
MONTAGE SUR BATI EXISTANT.....	21
MONTAGE AVEC SOCLE (EN OPTION)	22
EXTRACTION DE L'INSERT	23
MONTAGE DES CADRES	23
CONDUITS DE RECIRCULATION DE L'AIR.....	24
CANALISATION	28
Chapitre 6	
FONCTIONNEMENT DU PRODUIT	29
PANNEAU DE COMMANDES.....	29
REGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE ACTUELLE	29
CYCLE DE FONCTIONNEMENT	30
INSTRUCTIONS DE BASE.....	30
ALLUMAGE	30
FONCTIONNEMENT NORMAL	31
ARRÊT	31
Chapitre 7	
THERMOSTAT AMBIANT.....	32



THERMOSTAT DIGITAL (DE SERIE)	32
THERMOSTAT MECANIQUE (EN OPTION)	32
INSTALLATION THERMOSTAT MECANIQUE (EN OPTION)	32
FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT MECANIQUE EN MODE STBY (A UTILISER AUSSI POUR ACTIONNEUR TELEPHONIQUE)	32
FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT MECANIQUE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION .	33
Chapitre 8	
PARAMÈTRES UTILISATEUR.....	34
PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE.....	34
FONCTION TEMPERATURE JOUR-NUIT	37
REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETS	38
RÉGLAGE % MOTEUR CANALISATION.....	39
Chapitre 9	
NETTOYAGE	40
NETTOYAGE DU BRASIER.....	40
UTILISATION DES RACLEURS	40
NETTOYAGE CUVETTES DE RÉCOLTE DES CENDRES.....	40
NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR THERMIQUE (MENSUEL)	41
JOINTS PORTE, TIROIR CENDRES ET BRASIER	41
RACCORDEMENT A LA CHEMINEE.....	41
Chapitre 10	
SCHEMA ELECTRIQUE	42
SCHEMA ELECTRIQUE	43
Chapitre 11	
GARANTIE	44
Chapitre 12	
TABLEAUX AFFICHAGES PRODUIT	46
Chapitre 13	
CONTRÔLE QUALITÉ.....	49



MISES EN GARDE ET SECURITE

Les poêles produits dans nos ateliers sont fabriqués en veillant sur la qualité de chaque élément afin de protéger aussi bien l'utilisateur que l'installateur contre tout éventuel accident. Nous recommandons donc au personnel technique autorisé de STBYr tout particulièrement, après chaque intervention effectuée sur le produit, aux branchements électriques, surtout en ce qui concerne la partie dénudée des conducteurs, qui ne doit jamais dépasser du bornier, afin d'éviter tout contact avec les parties vives du conducteur.

L'installation doit être effectuée par un personnel autorisé, qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation, et qui s'assume l'entière responsabilité de l'installation définitive et par conséquent du bon fonctionnement d l'appareil installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.

En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S.p.A décline toute responsabilité.

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit: s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche.

Ce poêle doit être destiné à l'utilisation pour laquelle il a été réalisé. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

Après avoir ôté l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Dans le cas contraire, s'adresser au revendeur où l'appareil a été acheté.

Toutes les pièces électriques qui composent le poêle et en garantissent le fonctionnement correct, devront être remplacées, uniquement par un Centre d'Assistance Technique autorisé, avec des pièces originales.

La maintenance du poêle doit être effectuée au moins une fois par an et doit être requise à l'avance au Service d'Assistance Technique.

Nota bene : En ce qui concerne un thermoproduit ou une chaudière, la procédure de purge de l'appareil ou de l'installation n'est pas comprise dans la garantie.

Pour la sécurité, il convient de rappeler que:

- ❖ L'utilisation du poêle par des enfants ou des personnes handicapées est strictement interdite.
- ❖ Ne pas toucher le poêle nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- ❖ Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- ❖ Ne pas tirer, débrancher, tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- ❖ Éviter de boucher ou obstruer les ouvertures d'aération du local d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- ❖ Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- ❖ Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit rester toujours fermée.
- ❖ Éviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.
- ❖ Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- ❖ Le poêle a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique) en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel) les systèmes de sécurité pourraient se déclencher en provoquant l'arrêt du poêle. Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- ❖ En cas d'incendie du conduit de fumée se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les sapeurs-pompiers.

LES FAIENCES

Les faïences sont des produits de haute fabrication artisanale et comme tels, elles peuvent présenter de très petits grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques sont la preuve de leur grande valeur. L'émail et la faïence, pour leur différent coefficient de dilatation, produisent des microfissures (craquelure) qui en démontrent l'authenticité.

Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon doux et sec; un détergent ou produit liquide quelconque pourrait pénétrer à l'intérieur des craquelures et les mettre en évidence.

QU'EST-CE QUE LE PELLETT??

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.

Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucun liant pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois : la lignite.

En plus d'être un combustible écologique puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques.

La densité du pellet est de 650 kg/m³ et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisant.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :

- ❖ Ö-Norm M 7135
- ❖ DIN plus 51731
- ❖ UNI CEN/TS 14961

Extraflame conseille de toujours utiliser des pellets d'un diamètre de 6 mm. pour ses produits.

MISES EN GARDE!!!



L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POËLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

STOCKAGE DU PELLETT

Afin de garantir une combustion sans problèmes, il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sans humidité.

CHARGEMENT DES PELLETTS

Pour charger les pellets, utiliser le système le plus adapté au type d'installation effectuée :

- ❖ avec le KIT DE SUPPORT EN OPTION POUR CHARGEMENT LATÉRAL DES PELLETTS
- ❖ avec le KIT EN OPTION POUR CHARGEMENT FRONTAL DES PELLETTS
- ❖ avec équipement standard

KIT DE SUPPORT EN OPTION POUR CHARGEMENT LATÉRAL DES PELLETTS

Si l'installation a été réalisée avec ce kit, il est cependant possible de procéder à l'extraction de l'insert ou, pour plus de commodité, en utilisant la rampe latérale prévue dans le cas où une ouverture adéquate aurait été pratiquée dans le revêtement de l'appareil.

KIT EN OPTION POUR CHARGEMENT FRONTAL DES PELLETS

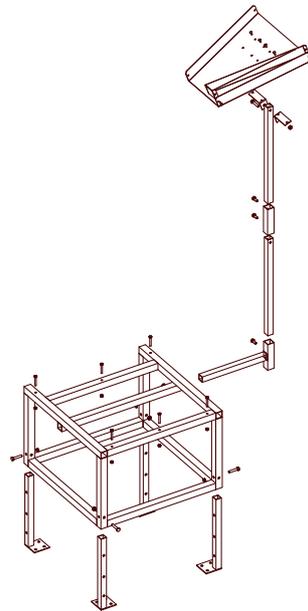


figure 2.1

L'utilisation de ce kit permet de charger frontalement les pellets dans le réservoir sans extraire le conduit d'évacuation des produits de combustion, c'est-à-dire sans l'éteindre.

Avant tout, retirer le cadre frontal supérieur en le décrochant des 2 cadres latéraux : pour ce faire, le soulever

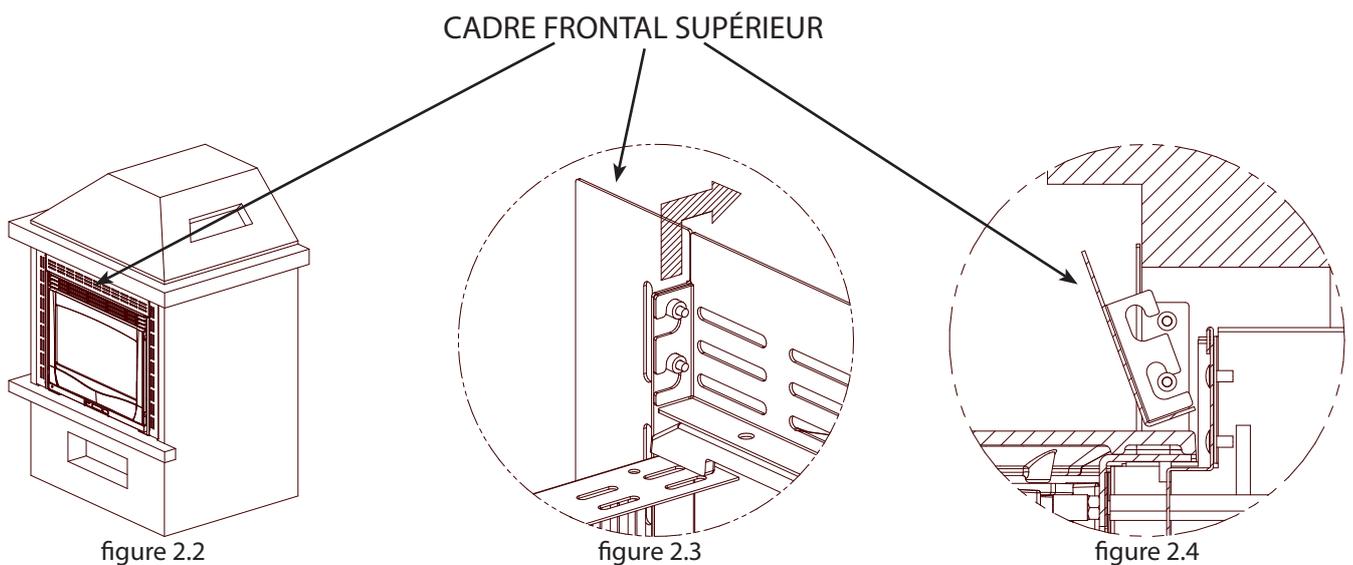


figure 2.2

figure 2.3

figure 2.4

de 10 mm. environ et ensuite le tirer vers soi.

Il faudra prendre le cadre avec une protection habituelle pour les mains car il pourrait s'être surchauffé pendant le fonctionnement.

Prendre les tisonniers fournis, les accrocher aux fentes du tiroirs et tirer jusqu'à obtenir l'extension

maximale.

Prendre la clé six pans fournie, l'insérer dans le logement prévu et tourner dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre jusqu'à atteindre le point de butée. Si cette opération a été effectuée correctement, le tiroir sera bloqué sans possibilité de le déplacer ni vers l'avant ni vers l'arrière.

A ce point, prendre le tiroir interne et le tirer vers soi jusqu'à son ouverture maximale : effectuer cette opération en accrochant les 2 tisonniers aux orifices latéraux du tiroir.

Ceci permet d'extraire partiellement le tiroir interne : pour

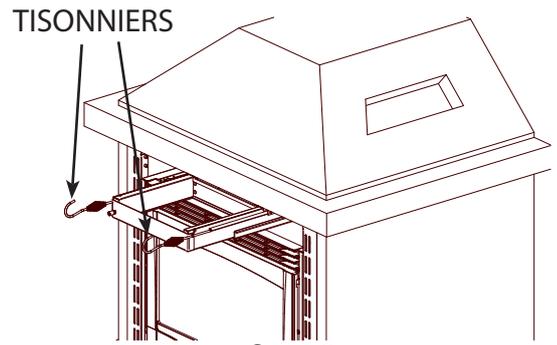


figure 2.5

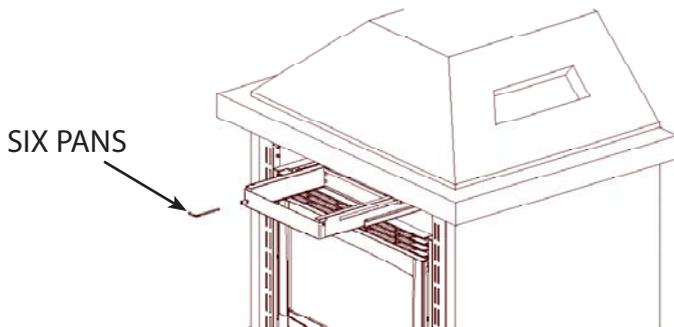


figure 2.6

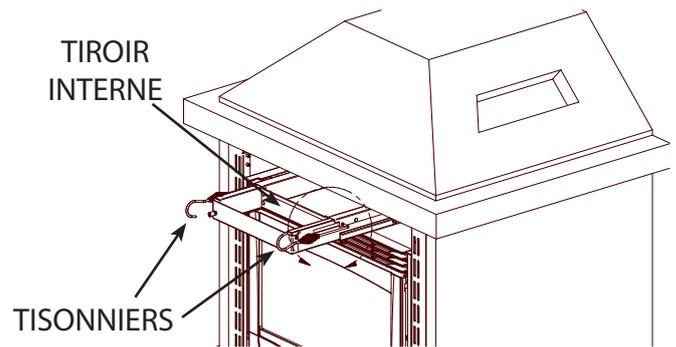


figure 2.7

l'extraire jusqu'à son ouverture maximale, se munir d'une protection habituelle pour les mains telle qu'un gant de cuisine car ses parois pourraient s'être surchauffées pendant le fonctionnement normal. Verser les pellets dans le tiroir et à l'aide du racleur, le pousser dans le réservoir de la cheminée en s'assurant qu'il n'en reste plus dans le tiroir. Après avoir rempli le réservoir, pour reporter le produit à son état de départ, répéter les opérations dans l'ordre inverse.

Au cours du fonctionnement normal, la cheminée devra toujours

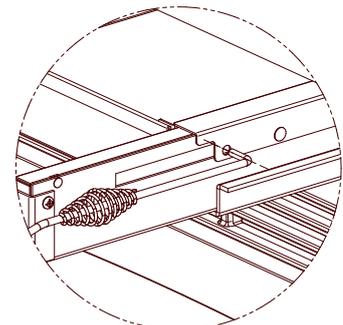


figure 2.8

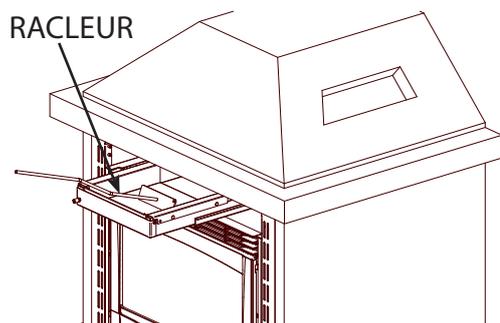


figure 2.9

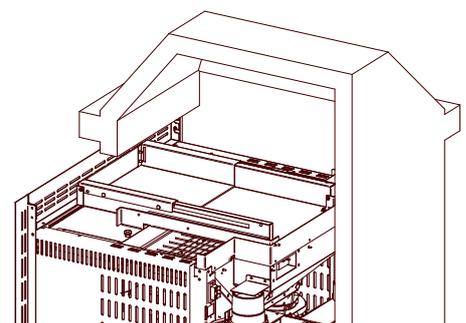


figure 2.10

se présenter comme illustré sur la figure ci-dessous, c'est-à-dire avec le tiroir complètement fermé : le tiroir frontal pour le chargement des pellets ne devra être ouvert qu'au moment du chargement afin d'éviter toute surchauffe du produit.

ÉQUIPEMENT STANDARD

L'installation de l'insert avec l'équipement standard fourni prévoit l'arrêt et l'extraction de la cheminée à chaque chargement de pellets.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET INSTALLATION

L'installation doit être conforme aux normes suivantes:

- ❖ *UNI 10683 (2005) générateurs de chaleur alimentés au bois ou autres combustibles solides: installation.*

Les cheminées doivent être conformes à:

- ❖ *UNI 9731 (1990) cheminées: classification selon la résistance thermique.*
- ❖ *EN 13384-1 (2006) méthode de calcul des caractéristiques thermiques et fluïdo-dynamiques des cheminées.*
- ❖ *UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, normative locale et prescriptions des sapeurs pompiers.*
- ❖ *UNI 1443 (2005) cheminées: exigences générales.*
- ❖ *UNI 1457 (2004) cheminées: tuyauteries internes en terre cuite et céramique.*

GLOSSAIRE

APPAREIL À FOYER FERMÉ

Générateur de chaleur à combustion, fermé, dont la flamme n'est pas accessible de l'extérieur et dont l'ouverture n'est admise, pendant l'emploi, que pour le chargement du combustible.

BIOMASSE

Quantité de matières ou matériaux d'origine biologique, non fossilisée, n'appartenant pas au règne minéral.

BIOCOMBUSTIBLE

Combustible directement ou indirectement dérivé à partir d'une biomasse.

CHEMINÉE

Conduit vertical dont le but est de recueillir, canaliser et expulser, à une hauteur convenable du sol, les résidus gazeux de la combustion, provenant d'un seul appareil.

CANALISATION DES FUMÉES OU « CANALISATION DE RACCORD »

Tuyau, ou élément de connexion entre un appareil générateur de chaleur et une cheminée pour l'évacuation des résidus gazeux de la combustion.

ISOLATION

Ensemble de matériaux et de précautions, utilisés pour empêcher la transmission de chaleur à travers une paroi séparant deux, ou plusieurs milieux à températures différentes.

TÊTE DE CHEMINÉE

Dispositif placé au sommet de la cheminée, ou terminal de conduit, prévu pour faciliter la dispersion des résidus gazeux de la combustion dans l'atmosphère.

CONDENSAT, CONDENSATION

Partie des gaz de combustion passant à l'état liquide, qui se forment et suintent le long des parois d'un conduit de fumées, lorsque sa température devient inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

GÉNÉRATEUR DE CHALEUR

Appareil qui permet de produire de l'énergie thermique (chaleur) à travers la transformation rapide (dite combustion) de l'énergie chimique propre au combustible.

VANNE

Mécanisme particulier d'un robinet, apte à modifier la résistance dynamique des gaz de combustion.

SYSTÈMES D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Tuyauterie complexe pour l'évacuation des fumées, indépendante de l'appareil de chauffe, constituée par : le raccord au générateur, la canalisation des fumées intermédiaire, le conduit de fumées indépendant (ou cheminée) et son terminal, dit « tête de cheminée ».

TIRAGE FORCÉ

Circulation d'air produite par le ventilateur actionné par moteur électrique.

TIRAGE NATUREL

Tirage qui se produit dans une cheminée/tuyau d'évacuation de la fumée comme conséquence de la différence de masse volumique entre les fumées (chaudes) et l'air atmosphérique environnant, sans l'aide d'aucun mécanisme d'aspiration installé dans son intérieur ou à son sommet.

ZONE D'IRRADIATION

Zone immédiatement adjacente au foyer, dans laquelle se répand la chaleur produite par la combustion. Éloigner ou protéger tout objet ou matériau à risque de combustion de son entourage.

ZONE DE REFOULEMENT

Zone en dépression atmosphérique dans laquelle peut se vérifier une fuite de gaz de combustion, sortant de l'appareil, vers l'intérieur du local d'installation et autres pièces adjacentes.

INSTALLATION

L'installation doit être précédée de la vérification du correct positionnement des cheminées/ conduits de fumées et des terminaux de déchargement des appareils, en considérant:

- ❖ les interdictions d'installation,
- ❖ les distances légales admises,
- ❖ les limitations imposées par les règlements administratifs locaux ou autres prescriptions spéciales des autorités,
- ❖ les limitations conventionnelles dérivant du règlement du bâtiment, des servitudes ou des contrats.

INSTALLATIONS ADMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur peuvent préexister ou être installés uniquement des appareils étanches, dont le fonctionnement ne puisse créer aucune dépression dans le local d'installation, par rapport à son environnement externe (tirage inversé !).

Uniquement dans les locaux de cuisson (cuisines) sont tolérés des fourneaux et leurs hottes, mais sans ventilateurs d'aspiration forcée.

INSTALLATIONS NON ADMISES

Dans le local destiné à accueillir le générateur de chaleur ne doivent pas préexister, ni être installées:

- ❖ des hottes, avec ou sans ventilateur d'aspiration,
- ❖ des bouches de ventilation d'un réseau collectif.

Si lesdites installations devaient se trouver en exercice dans des locaux adjacents, communicants et susceptibles de dépressions réciproques, l'emploi simultané d'un générateur de chaleur, y installé, est interdit (danger d'inversion du tirage !).

CONNEXION AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

CANALISATION DES FUMÉES OU RACCORDS

Pour le montage des canalisations de fumées on doit utiliser des éléments en matériaux non combustibles, aptes à résister aux exhalations chaudes et aux condensats corrosifs de la combustion.

L'emploi de tuyaux métalliques flexibles et en fibrociment, pour la connexion intermédiaire des appareils à leur conduit de fumées, y compris aux conduits de fumées préexistants, est interdit.

Il doit y avoir une solution de continuité entre la canalisation de la fumée, intermédiaire, et le conduit de fumées propre au bâtiment, afin que ce dernier ne soit pas directement connecté au générateur.

Les canalisations des fumées ne doivent jamais traverser aucun local interdit à l'installation d'appareils à combustion.

Le montage des canalisations d'évacuation doit garantir l'étanchéité aux fumées, limiter la formation de condensations et éviter leur suintement dans l'appareil de chauffe.

Il faut éviter, ou limiter au maximum, tout montage de canalisations de fumées horizontal.

Si les orifices d'évacuation se trouvent au plafond ou sur une paroi, en position désaxée par rapport à l'appareil, les angles de déviation des tuyaux, pour les rejoindre, doivent être inférieurs à 45° (voir figure ci-dessous).

Pour les appareils générateurs de chaleur, munis de ventilateur électrique pour l'expulsion des fumées, c.-à-d. pour

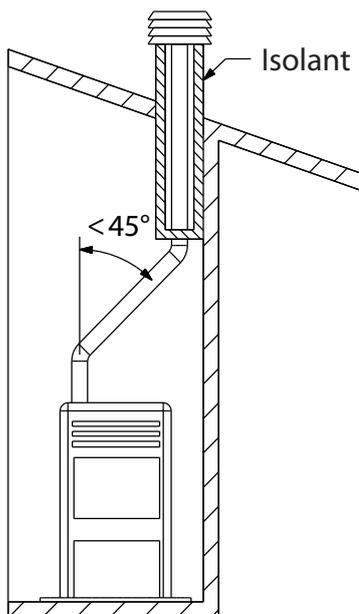


figure 3.1

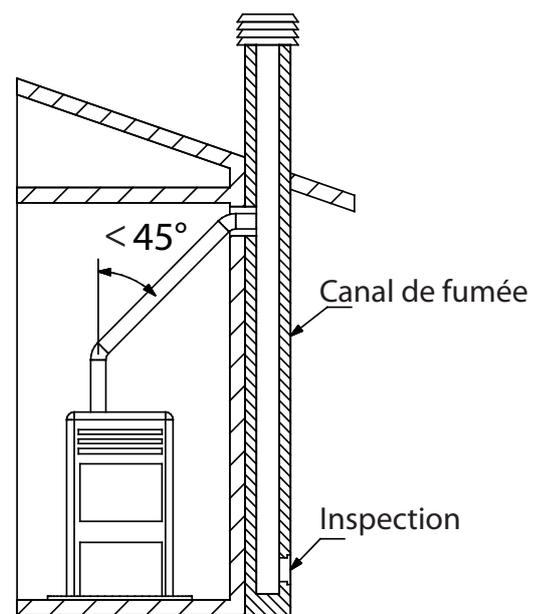


figure 3.2

tous les produits Extraflame, on doit respecter les instructions suivantes:

- ❖ Les tronçons d'évacuation horizontaux doivent avoir une pente minimale, de 3%, en élévation vers la sortie.
- ❖ La longueur des tronçons d'évacuation horizontaux doit être minime et, en tout cas, inférieure à 3 mètres.
- ❖ Le nombre de coudes, y compris la présence d'un élément en "T", ne doit pas être supérieur à 4 pièces (dès 4 coudes, il faudra utiliser une tuyauterie à double paroi, de diamètre min. 120 mm).

En tout cas, les canalisations d'évacuation doivent être étanches aux gaz de combustion et aux suintements de la condensation ; afin d'éviter toute condensation importante, une isolation des canalisations, soumises au froid et externes au local, s'impose. Tout élément en contre-pente est interdit. Toute canalisation de fumée doit être ramonable et permettre la récupération des suies brossées. Toute canalisation de fumée doit être à section constante. Des changements de section sont admis, à la rigueur, uniquement au point de connexion avec le conduit des fumées. Il est interdit de faire passer à l'intérieur des cheminées, même surdimensionnées, toute autre tuyauterie ou canalisation d'adduction d'air. Tout dispositif de régulation manuelle du tirage, sur les appareils à

tirage forcé, est interdit.

CHEMINÉE OU CONDUIT DE FUMÉES INDIVIDUEL

La cheminée ou conduit de fumées doit répondre aux conditions suivantes:

- ❖ être étanche aux résidus de la combustion, imperméable et isolé/e de façon appropriée, selon les prescriptions d'emploi;
- ❖ être réalisé/e avec des matériaux aptes à résister aux normales sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des résidus de la combustion et aux éventuelles condensations;
- ❖ suivre un parcours montant, tendant toujours à la verticale, avec des déviations de l'axe inférieures à 45°.
- ❖ toujours se trouver à la distance de sécurité prescrite de tous matériaux combustibles ou inflammables, sans contact avec ces derniers et/ou gainé/e d'un isolant approprié.
- ❖ L'appareil doit être installée sur un sol capable de supporter son poids. Si la construction existante ne remplit pas cette condition, adopter les mesures nécessaires (ex. plaque de distribution de charge);

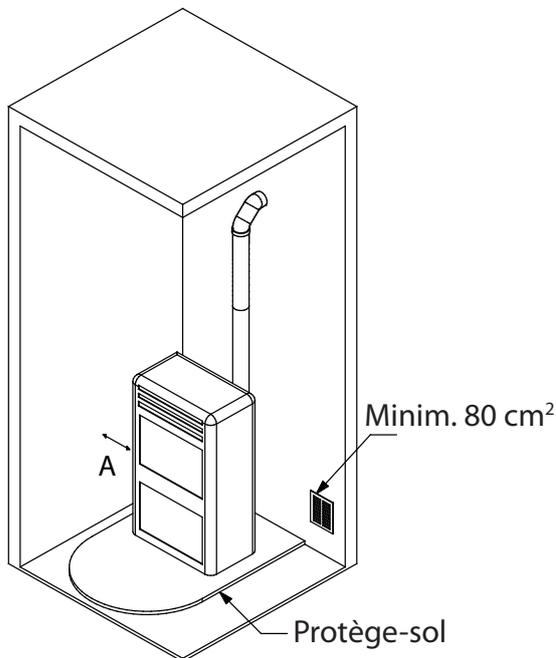


figure 3.3

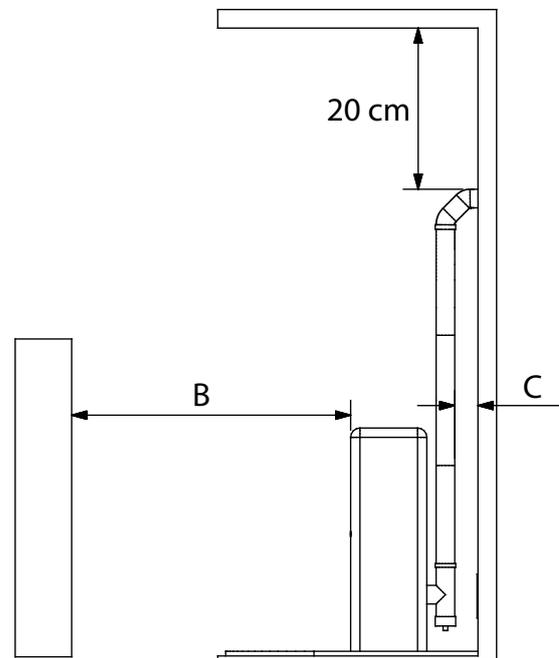


figure 3.4

RÉFÉRENCES	Objets combustibles	Objets non combustibles
A	200	100
B	1500	750
C	200	100

- ❖ avoir une section interne préférablement circulaire: les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir les angles internes arrondis, d'un rayon supérieur à 20 mm.
- ❖ garder une section interne constante, dégagée et indépendante.
- ❖ garder un rapport inférieur à 1,5 entre côtés en cas de sections rectangulaires.

On conseille l'aménagement d'un bassin de dépôt et de récolte des résidus solides et des condensats éventuels, placé sous le point d'embranchement à la cheminée qui devra pouvoir être facilement ouvert par un portillon étanche pour en permettre l'inspection.

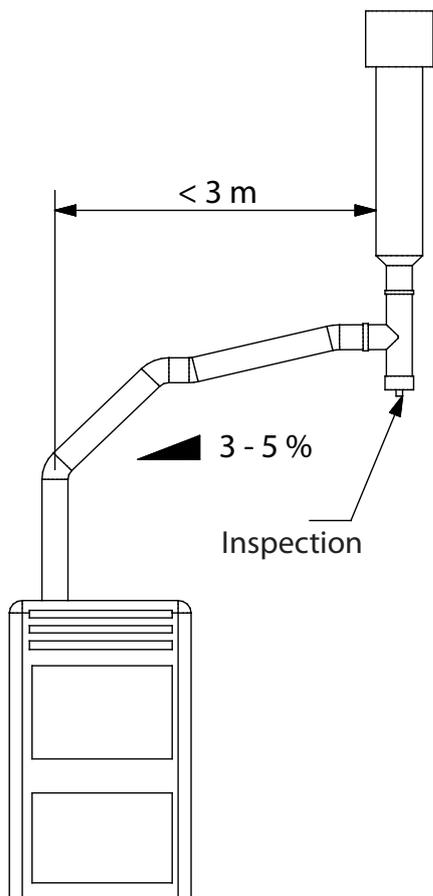


figure 3.5

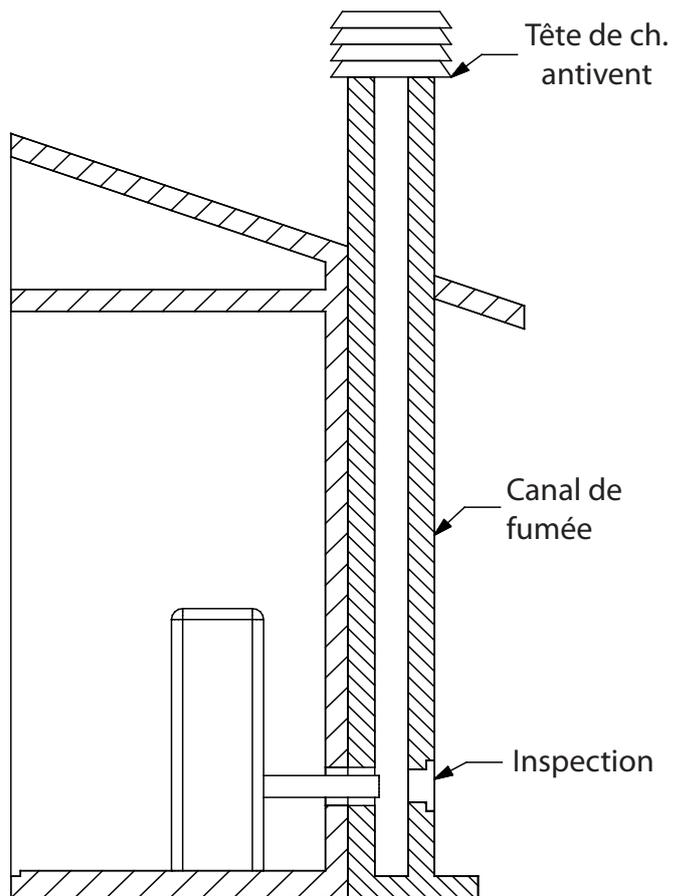


figure 3.6

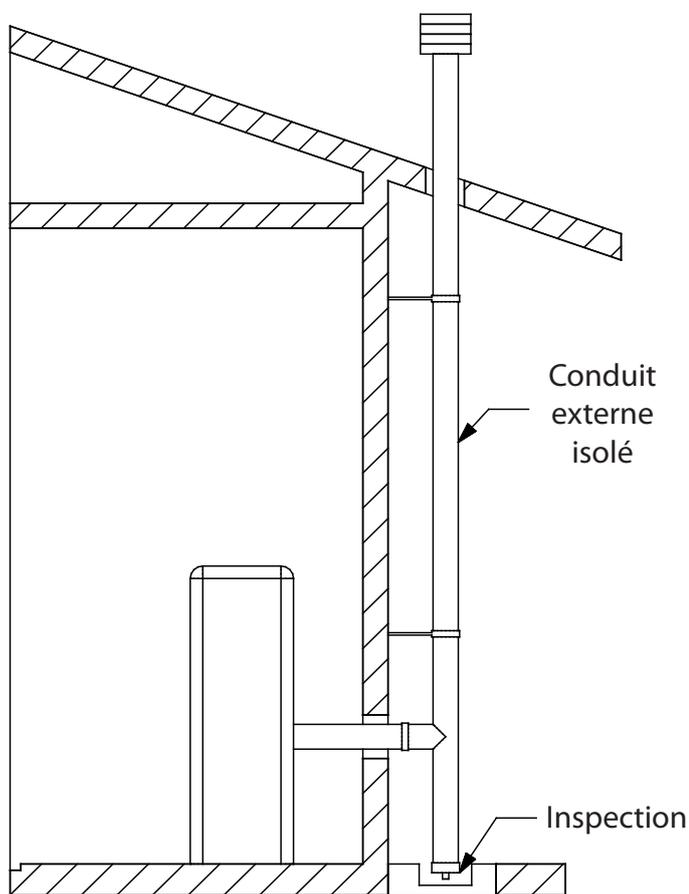


figure 3.7

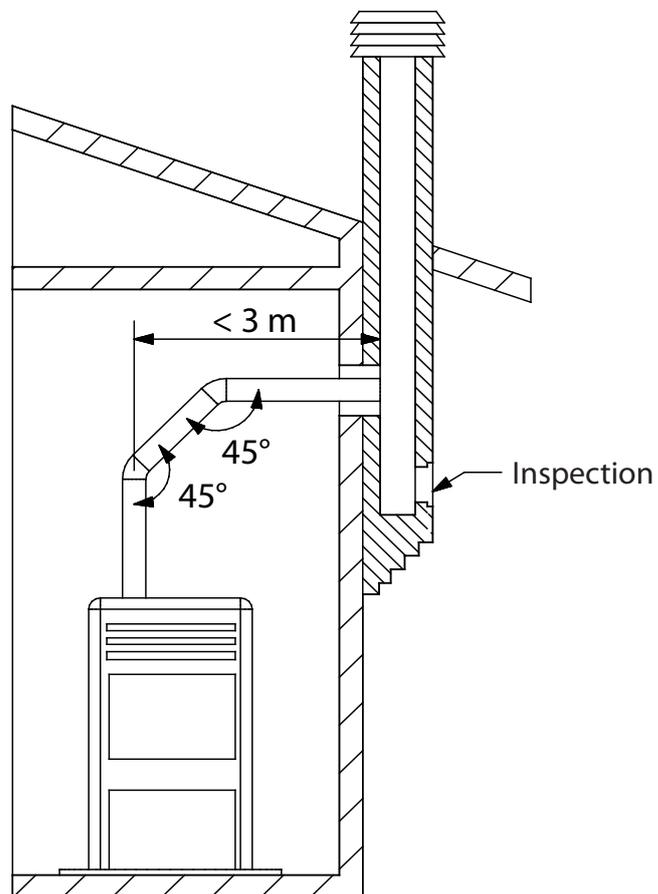


figure 3.8

CONNEXION DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE FUMÉES ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS DE LA COMBUSTION

Le conduit de fumée ne doit desservir qu'un seul générateur de chaleur.

La sortie directe des exhalations vers des espaces clos, même à ciel ouvert, est interdite.

La sortie directe des exhalations dues à la combustion doit venir au-dessus du toit, et le conduit de fumées doit respecter les caractéristiques décrites dans le paragraphe "Cheminée ou conduit de fumées individuel".

TÊTE DE CHEMINÉE

La tête de cheminée doit répondre aux conditions suivantes:

- ❖ avoir une section interne équivalente à celle de la cheminée;
- ❖ avoir une section utile des sorties non inférieure au double de celle interne de la cheminée;
- ❖ être construite de façon à empêcher l'intrusion de pluie, de neige, de corps étrangers et toujours à même d'assurer l'évacuation des fumées en cas de vent soufflant depuis n'importe quelle direction ou angle.
- ❖ être positionnée de façon à garantir une bonne dispersion des fumées et dans tous les cas, hors de la zone de reflux, où la formation de contre-pression est favorisée. Cette zone de reflux varie en fonction de l'angle d'inclinaison de la toiture. Il est impératif, donc, d'adopter les hauteurs minimales indiquées dans les schémas de figure, ci-dessous.
- ❖ La tête de cheminée doit être dépourvue de moyens mécaniques d'aspiration.

TOIT PLAT

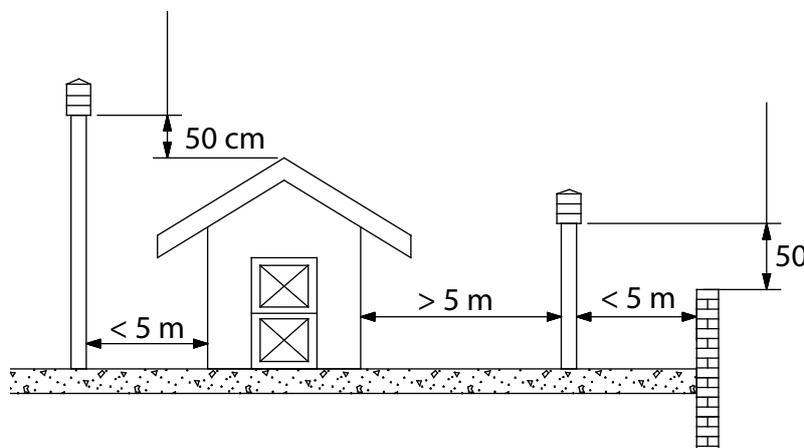


figure 3.9

TOIT INCLINÉ

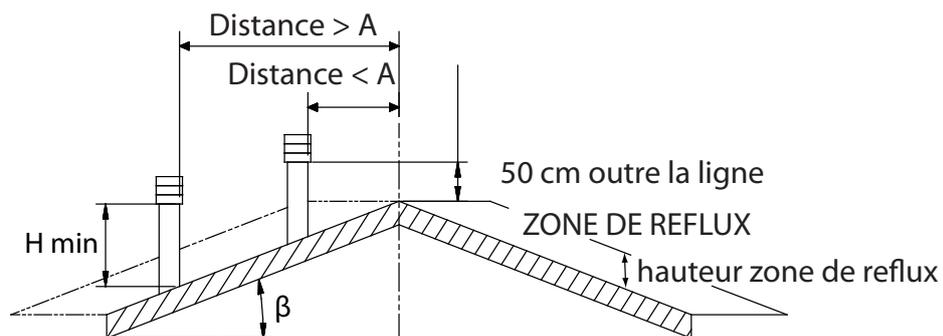


figure 3.10

TÊTES DE CHEMINÉE - DISTANCE ET POSITIONNEMENT		
Inclinaison du toit	Distance entre le faîtage et la tête de cheminée	Hauteur minimum du conduit de fumée (mesurée à la sortie)
β	A (m)	H (m)
15°	< 1,85	0,50 m outre la ligne de faîte
	> 1,85	1,00 m du toit
30°	< 1,50	0,50 m outre la ligne de faîte
	> 1,50	1,30 m du toit
45°	< 1,30	0,50 m outre la ligne de faîte
	> 1,30	2,00 m du toit
60°	< 1,20	0,50 m outre la ligne de faîte
	> 1,20	2,60 m du toit

CONNEXION AUX PRISES D'AIR EXTERNES

Afin de garantir une bonne combustion, l'appareil pouvoir disposer de l'air nécessaire amené par des prises d'air externes. Ces prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes:

1. avoir une section libre totale d'au moins 80 cm².
2. être protégées par un grillage métallique ou autre protection similaire contre toute intrusion non souhaitable, pourvu que leur section minimale, selon point a), n'en soit pas diminuée.

Si l'air est amené directement de l'extérieur par un tuyau, ce dernier sera pourvu d'un coude puisant vers le bas, sans grille, ou d'un chapeau contre le vent. (Extraflame S.p.A. préconise toujours, néanmoins, une prise d'air puisant aussi à l'intérieur du local d'installation).

Ce flux d'air peut être puisé, de même, à partir d'un local adjacent, pourvu que ce dernier ne soit pas étanche vers l'extérieur et, donc, muni d'ouvertures permanentes.

Dans ce cas, ce local -adjacent à celui d'installation- ne doit pas être mis en dépression par rapport au milieu extérieur par effet d'un tirage concurrent provoqué par à un dispositif d'aspiration ou un autre corps de chauffe installé dans ce local. Les ouvertures permanentes de ce local doivent répondre aux conditions décrites. Ce local adjacent ne peut pas être destiné au garage de voitures, à l'entreposage de matériaux combustibles ni à aucune autre destination à risque d'incendie.

ISOLATIONS, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

Les revêtements, indépendamment des matériaux avec lesquels ils sont construits, doivent avoir une structure autoportante entourant le corps de chauffe proprement dit, sans avoir de surfaces en contact avec celui-ci.

Les poutres et autres finitions en bois, ou autres matériaux combustibles, doivent être placées hors de la zone d'irradiation du foyer ou protégées de façon adéquate.

Les structures du plafond, ou autres toitures, se trouvant sur la verticale au-dessus du générateur et réalisées en matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur, doivent être protégées par l'interposition d'une isolation thermique et ignifuge adéquate.

De même, tout objet à risque d'incendie ou de roussissement, tels que rideaux, décors en bois, etc. doit être suffisamment éloigné, hors de l'effet irradiant du foyer.

Lors de l'installation de l'appareil il est conseillé de laisser l'espace nécessaire au nettoyage de l'appareil, des conduits des gaz d'évacuation et du conduit de fumée.

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

L'installation de l'appareil est soumise aux normes de sécurité publiques et à toute autre disposition légale, propres au pays où il est installé: nationales ou fédérales, régionales, départementales, cantonales et communale.

INSTALLATION COMFORT PLUS

Le modèle Comfort Plus est livré avec un bâti coulissant en fer qui permet de l'installer dans une cheminée pré-existante.

Ce bâti coulissant permet d'extraire aisément l'insert tant pour le chargement des pellets dans le réservoir que pour toute opération éventuelle de maintenance ou de nettoyage de fin de saison. Dans le cas où il n'y aurait pas de cheminée, il est possible d'en construire une en utilisant le socle de support insert (kit en option); en effet ce dernier a pour fonction de fixer l'insert au sol.

Description des composants:

- ❖ Bâti fixe
- ❖ Rail
- ❖ Conduit d'évacuation des fumées
- ❖ Conduit d'aspiration de l'air primaire
- ❖ Fiche prise de courant
- ❖ Cadre d'adaptation

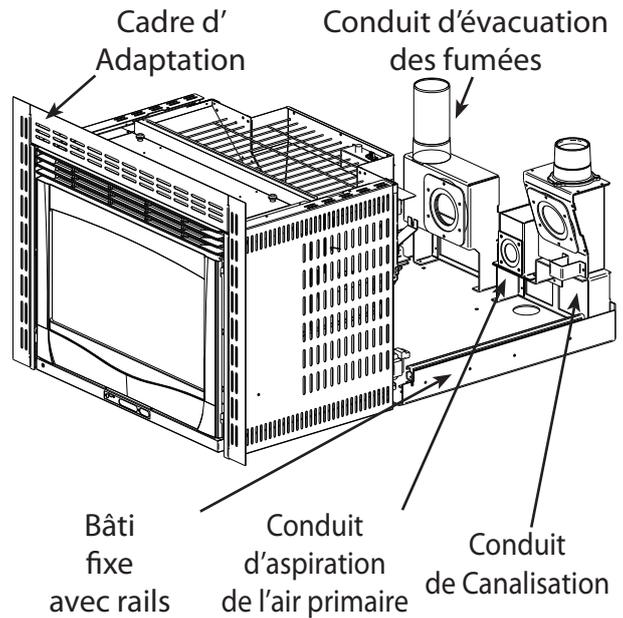


figure 4.1

MONTAGE

L'insert peut être placé sur un bâti existant ou en utilisant le kit de support et chargement (en option).

MONTAGE SUR BÂTI EXISTANT

Avant tout, vérifier la présence d'une prise de courant sur l'arrière de l'insert de façon à ce que la fiche soit accessible après avoir terminé l'installation.

Après avoir évalué la position correcte, pour procéder à la fixation du bâti coulissant, il faut décrocher le corps machine : à l'aide de la clé six pans fournie, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre le verrou de blocage. Enlever l'insert.

L'incliner pour pouvoir le dégager des rails.

A l'aide d'une craie, indiquer les points de fixation du bâti ; ensuite effectuer les orifices pour les chevilles à expansion en acier de 8 mm.

Pratiquer un orifice de 60 mm. au niveau de la prise d'air.

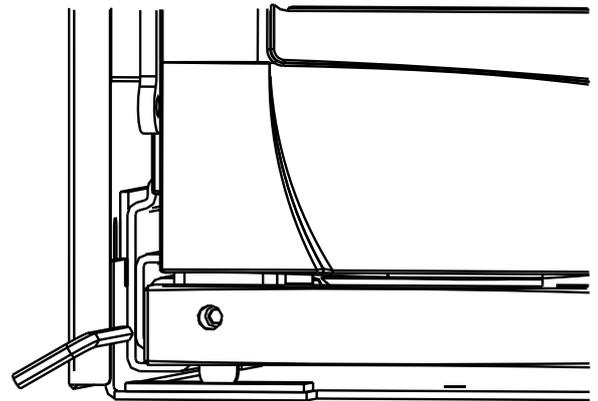


figure 4.2

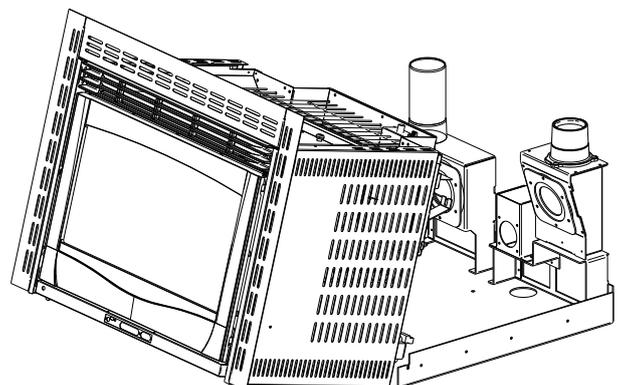


figure 4.3



Il faut exécuter la prise d'air à l'extérieur de la cheminée parce qu'elle ne doit pas aspirer de l'air surchauffé.

Fixer le bâti avec les vis de blocage.

Raccorder adéquatement le convoyeur à la tuyauterie pour l'évacuation des fumées, le boîtier de prise d'air au conduit d'aspiration correspondant et le convoyeur à la tuyauterie pour la canalisation.

Replacer le corps machine en répétant les opérations précédentes dans le sens inverse.

Finalement, à l'aide de la clé six pans, tourner le verrou dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre pour bloquer le mouvement.

Pour vérifier si l'insert est accroché correctement au bâti, connecter la fiche à la prise de courant : l'afficheur devra s'allumer.



La grille inférieure de l'insert doit se trouver à 1 cm. au moins au-dessus du niveau du feu en marbres du revêtement.

MONTAGE AVEC SOCLE (EN OPTION)

Description des composants:

- ❖ Comfort Plus
- ❖ Socle réglable en hauteur
- ❖ Trémie de chargement latéral
- ❖ Support de la trémie réglable

Ce type d'installation pourra être utilisée en cas d'absence de bâti sur lequel pouvoir appuyer l'insert.

Positionner le bâti à l'emplacement choisi et à l'aide des pieds, régler la hauteur souhaitée (les boulons se trouvent sur les quatre côtés extérieurs du socle en bas).

Vérifier la présence d'une prise de courant sur l'arrière de l'insert de façon à ce que la fiche soit accessible après avoir terminé l'installation.

Après avoir évalué la position correcte, pour procéder à la fixation du bâti coulissant, il faut décrocher le corps machine :

- ❖ A l'aide de la clé six pans fournie, tourner dans le sens des aiguilles d'une montre le verrou de blocage.
- ❖ Enlever l'insert
- ❖ L'incliner pour pouvoir le dégager des rails

Fixer le socle au sol au moyen des chevilles en acier d'un diamètre de 8 mm.

Prendre le bâti et le fixer au châssis avec les boulons.

Pratiquer un orifice de 60 mm. au niveau de la prise d'air.

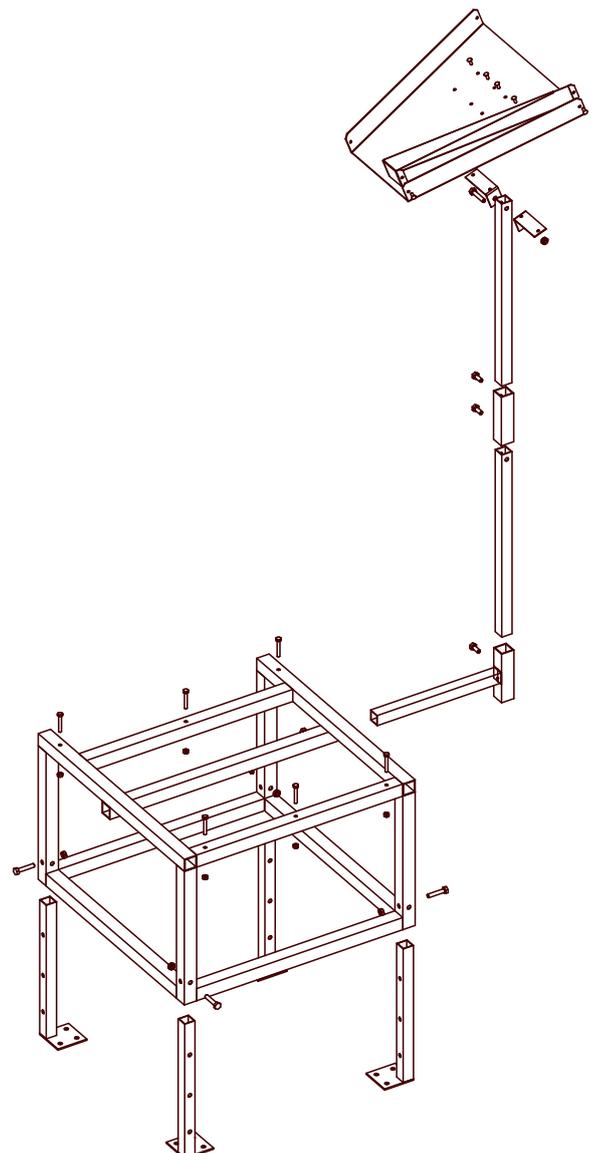


figure 4.4



Il faut exécuter la prise d'air à l'extérieur de la cheminée parce qu'elle ne doit pas aspirer de l'air surchauffé.

Fixer le bâti avec les vis de blocage. Raccorder adéquatement le convoyeur à la tuyauterie pour l'évacuation des fumées, le boîtier de prise d'air au conduit d'aspiration correspondant et le convoyeur à la tuyauterie pour la canalisation.

Replacer le corps machine en répétant les opérations précédentes dans le sens inverse.

Finalement, à l'aide de la clé six pans, tourner le verrou dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre pour bloquer le mouvement.

Pour vérifier si l'insert est accroché correctement au bâti, connecter la fiche à la prise de courant : l'afficheur devra s'allumer. Monter le support trémie pour le pellet et l'insérer dans le raccord approprié. Régler la hauteur et l'inclinaison de la trémie en fonction de la cheminée que l'on construira

ATTENTION !!!



❖ **Si on utilise notre socle, il faut pratiquer dans la cheminée une fente qui permette de contrôler le niveau des pellets dans le réservoir pour en éviter ainsi la sortie au cours du remplissage.**

❖ **Le support trémie peut être monté sur les deux côtés de l'insert.**

❖ **La grille inférieure de l'insert doit se trouver à 1 cm. au moins au-dessus du niveau du feu en marbres du revêtement.**

EXTRACTION DE L'INSERT

L'extraction du Comfort Plus permet soit de charger les pellets dans le réservoir soit d'effectuer les opérations de maintenance ordinaires (nettoyage du conduit des cendres en fin d'année) ou extraordinaires (remplacement des parties mécaniques en cas de panne du produit).



Les opérations de maintenance doivent être effectuées par un technicien autorisé, quand l'insert est éteint et la fiche électrique débranchée de la prise de courant.

Pour extraire l'insert, suivre la procédure suivante:

- ❖ Prendre la clé six pans et l'insérer dans la vis située en bas à gauche.
- ❖ Tourner la clé dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre.
- ❖ A l'aide des tisonniers prévus, tirer vers soi la machine jusqu'à ce qu'elle se bloque automatiquement.

MONTAGE DES CADRES

- ❖ Cadre frontal
- ❖ Cadres latéraux

Fixer les cadres latéraux avec les vis autotaraudeuses fournies, 2 sur chaque côté : les flancs droit et gauche sont déjà perforés pour la fixation des 2 cadres.



Il faut protéger toute poutre en bois éventuellement située au-dessus de l'insert avec du matériel ignifuge. Le montage des cadres est important parce qu'il permet une recirculation correcte de l'air dans l'insert et par conséquent un excellent fonctionnement du produit.

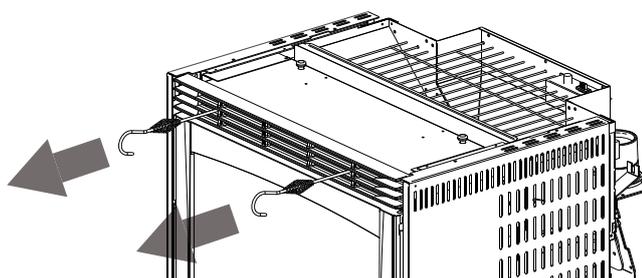


figure 4.5

CONDUITS DE RECIRCULATION DE L'AIR

Pour un fonctionnement correct, il faut créer une recirculation de l'air à l'intérieur de la structure qui revêt l'insert afin d'éviter toute surchauffe éventuelle de l'appareil.

Pour garantir cette recirculation, il suffit de pratiquer une ou plusieurs ouvertures tant sur la partie inférieure que sur la partie supérieure du revêtement.

Il faut respecter les mesures suivantes:

❖ **Partie inférieure (entrée d'air froid)** ⇒ **superficie globale minimale 600 cm².**

Les ouvertures sur la partie inférieure devront se pratiquer en dessous du fond d'appui.

❖ **Partie supérieure (entrée d'air chaud)** ⇒ **superficie globale minimale 600 cm².**

Les ouvertures sur la partie supérieure devront se pratiquer au-dessus de l'encombrement supérieur de l'insert.



Ce système d'aération est totalement indépendant de la prise d'air pour la combustion !!

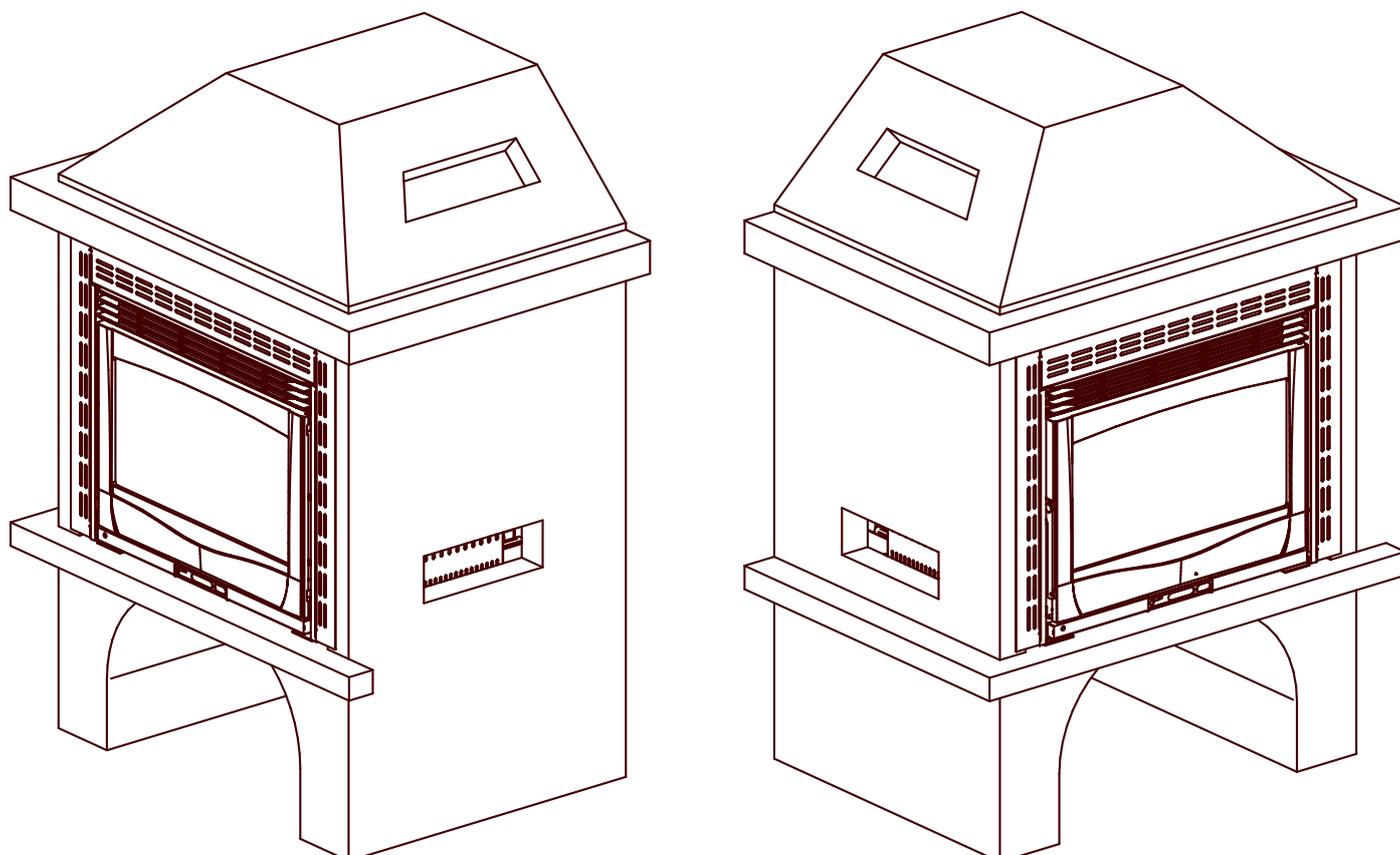


figure 4.6

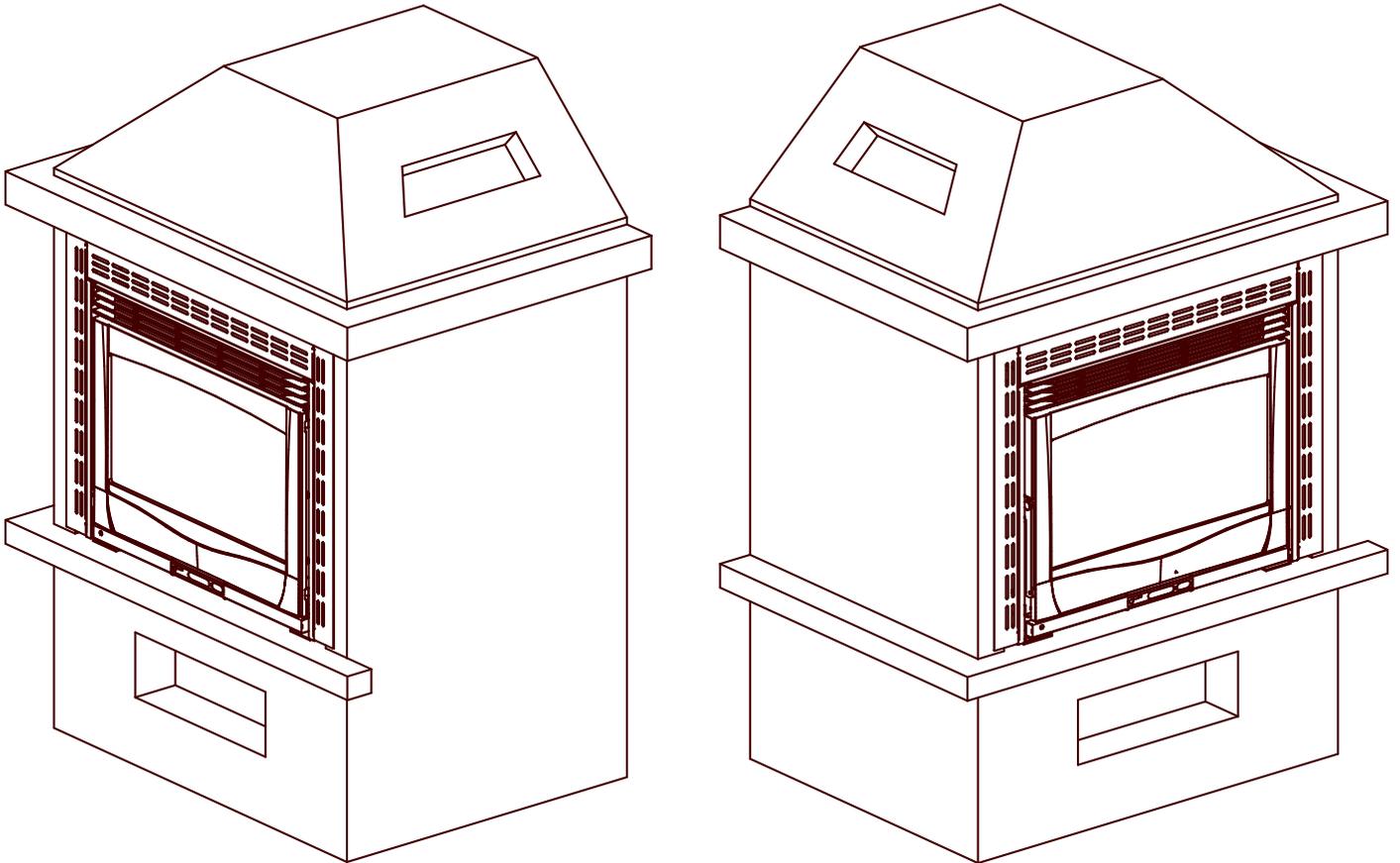


figure 4.7

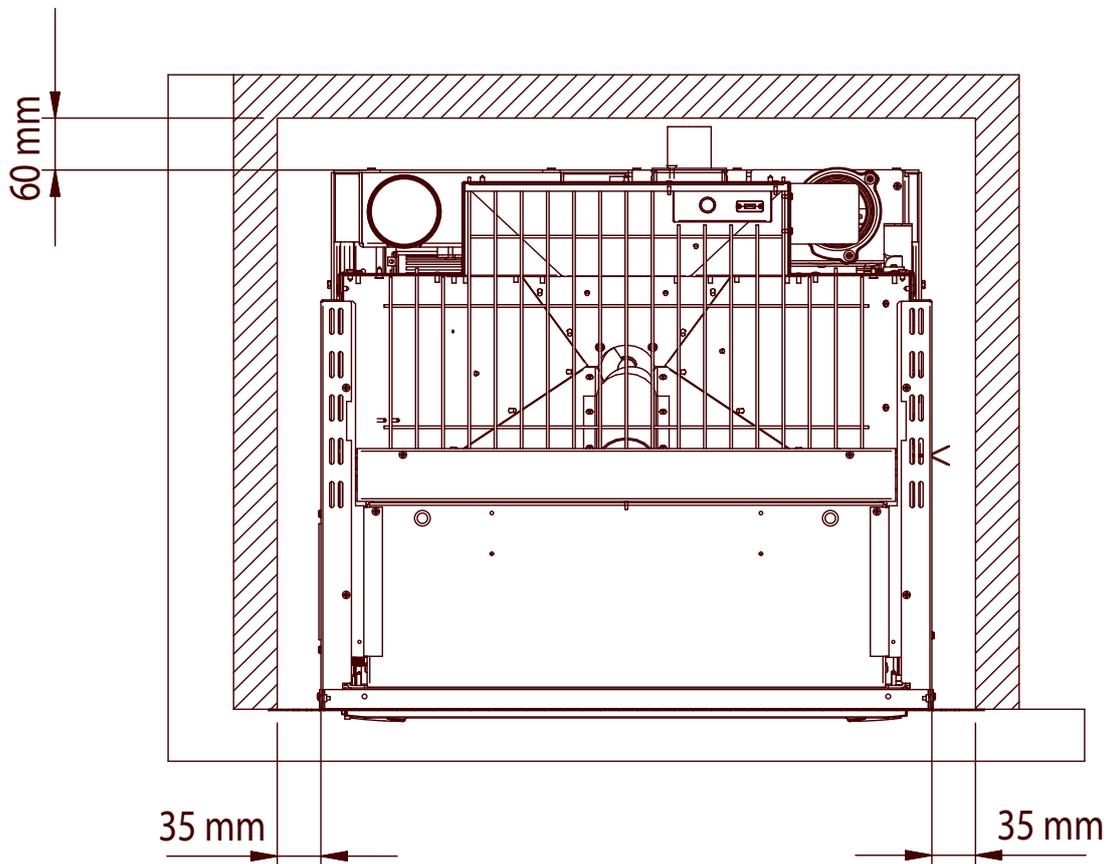


figure 4.8

Air chaud de convection

Il faut faire échapper la chaleur accumulée à l'intérieur du revêtement pour éviter une surchauffe excessive de l'insert.

Ventilation forcée

Le ventilateur tangential distribue dans le local la chaleur développée par l'insert.

Entrée de l'air depuis le local

Pour permettre une recirculation de l'air, il faut prévoir un point d'entrée d'air de préférence situé sur la partie inférieure de la structure pour favoriser la convection. L'air devra être prélevé dans le local de fonctionnement de la machine

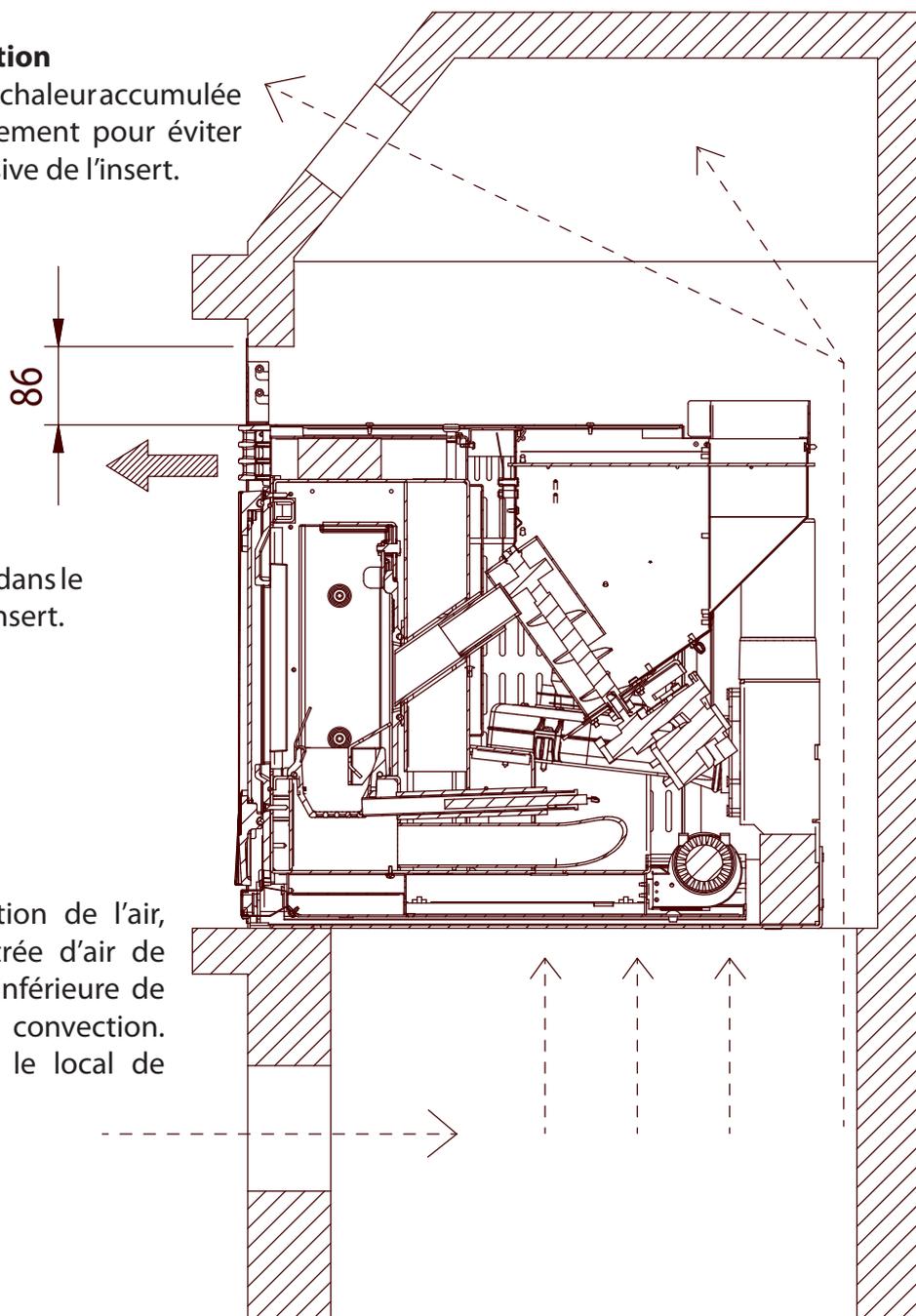


figure 4.9

Comme protection contre toute surchauffe éventuelle, le Comfort Plus est doté d'une sonde qui analyse la température à l'intérieur de la structure et intervient en réduisant la puissance de fonctionnement. En fonction des mesures d'encombrement du poêle reprises dans les caractéristiques techniques, il faut tenir compte d'au moins 50 mm. d'espace sur la partie supérieure et sur les 2 côtés.



Le tuyau pour la sortie des fumées doit toujours avoir une distance minimale de 50 mm. par rapport à tout élément inflammable.

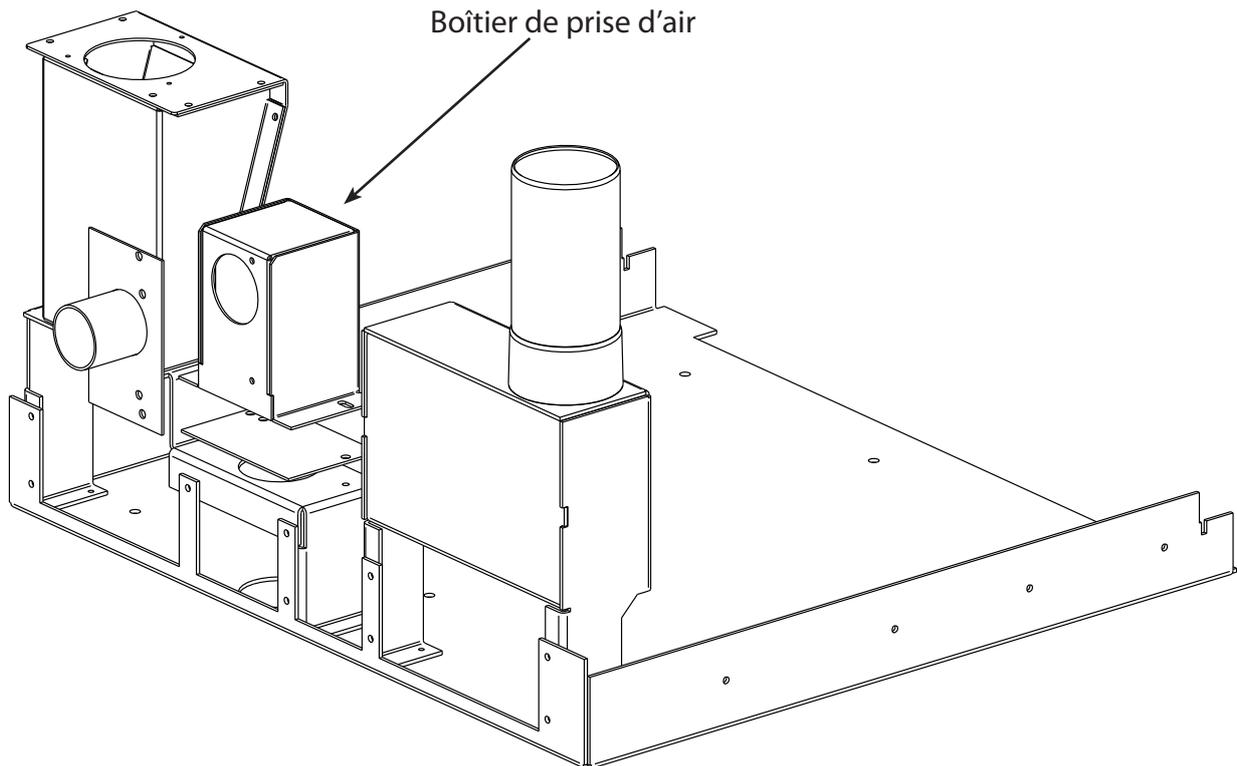


figure 4.10

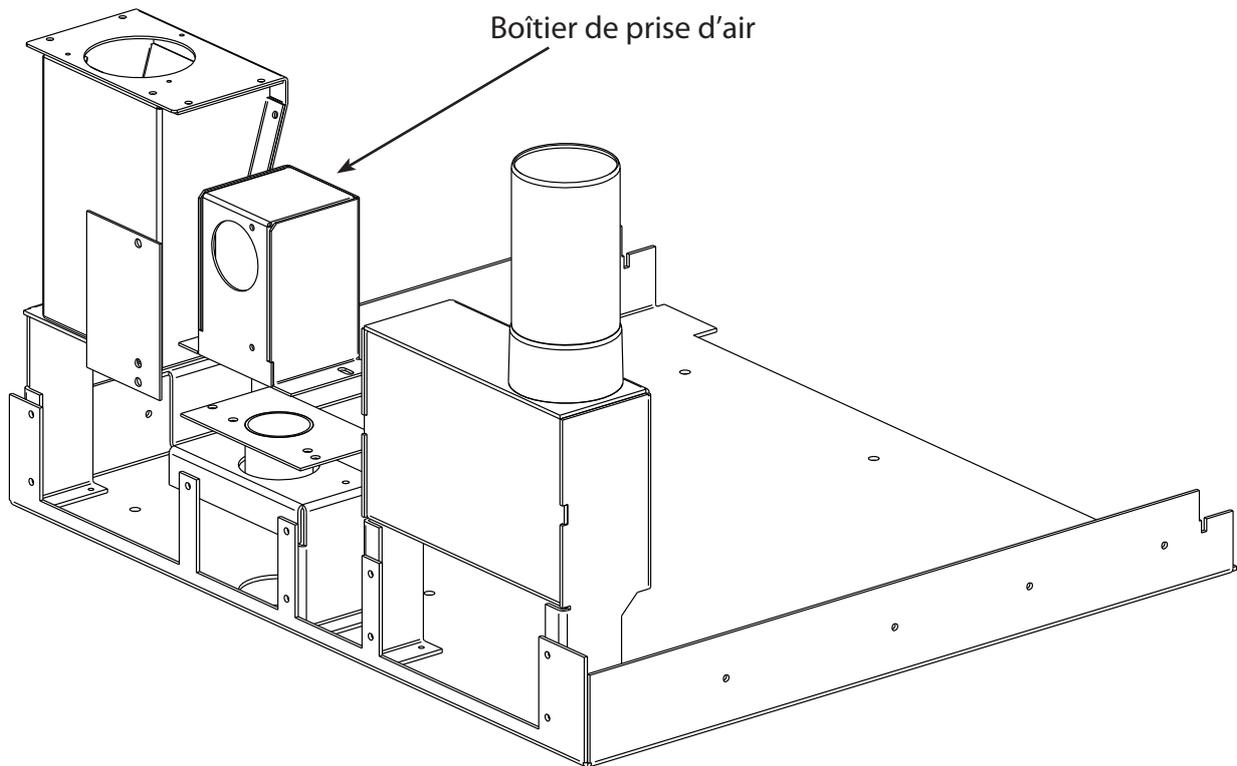


figure 4.11

En ce qui concerne le boîtier de prise d'air, il est possible d'appliquer le tuyau d'aspiration ou par au-dessus du bâti (voir figure ci-dessus) ou par en dessous (voir figure ci-dessous) en fonction des besoins.



Ces opérations doivent être effectuées par un technicien autorisé.

CANALISATION

La partie arrière de l'insert est dotée d'un tuyau qui permet de canaliser la chaleur développée par la machine. Nous conseillons d'effectuer la canalisation en utilisant de la tuyauterie qui corresponde aux spécifications suivantes:

- ❖ diamètre interne 80 mm.
- ❖ tuyauterie calorifugée, c'est-à-dire isolée thermiquement
- ❖ Le tronçon de tuyau raccordé ne doit pas avoir plus de 2 m. de longueur

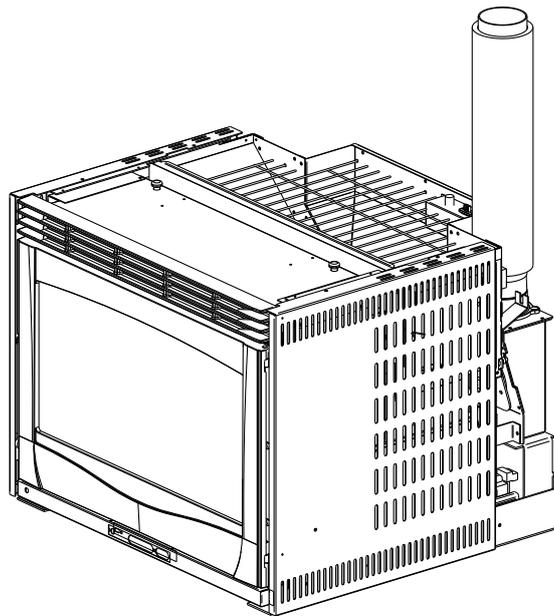


figure 4.12

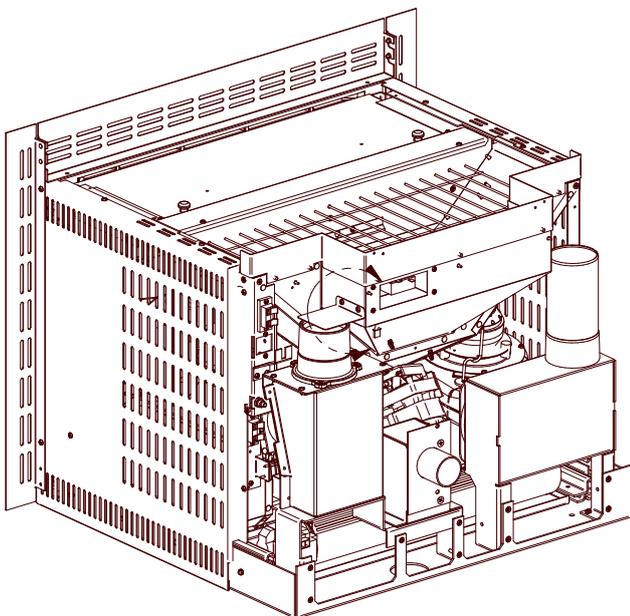


figure 4.13

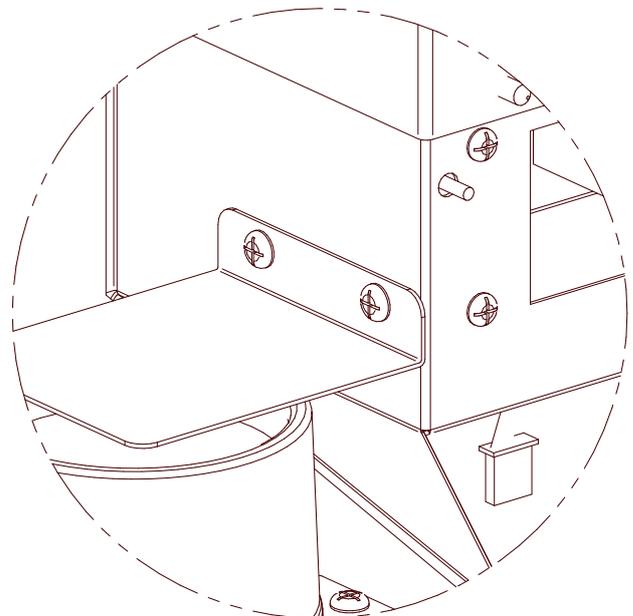


figure 4.14

L'insert est livré avec le tuyau pour la canalisation fermé par une cornière métallique: avant de raccorder la tuyauterie, retirer la plaquette et remonter les vis pour fermer les orifices.

FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

PANNEAU DE COMMANDES

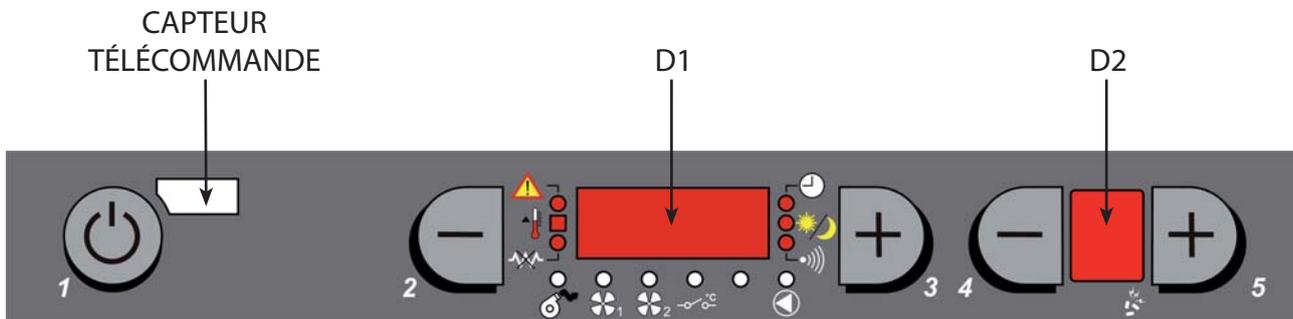


figure 5.1

1 ⇒ BOUTON ON/OFF

Appuyer sur le bouton 1 pour pouvoir allumer et éteindre automatiquement le poêle.

2-3 ⇒ CONFIGURATION DE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR

Les boutons 2 et 3 s'utilisent pour régler la température ambiante à l'intérieur de la maison.

4-5 ⇒ PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT

Les boutons 4 et 5 permettent de régler la puissance calorifique

Afficheur D1 pour visualiser les différents messages.

Afficheur D2 pour visualiser la puissance configurée.

REGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE ACTUELLE



Procédure de commandes

1. Retirer et rebrancher l'alimentation du poêle à l'aide de l'interrupteur général ou du câble d'alimentation.
2. Le poêle affichera d'abord la version du microprocesseur (**EXTRA_43** ou suivantes), le texte "**TIME**", "**LI 3**" et ensuite "**O**".
3. Au moment où apparaît le texte "**TIME**", appuyer sur le bouton 5 pour accéder au mode de réglage.
4. Sur l'afficheur D1 apparaîtra un jour de la semaine (de **DAY1** à **DAY7**): avec les touches 2 et 3, configurer le jour actuel et confirmer avec le bouton 5.

Affichage D1	Signification
DAY 1	Lundi
DAY 2	Mardi
DAY 3	Mercredi
DAY 4	Jeudi
DAY 5	Vendredi
DAY 6	Samedi
DAY 7	Dimanche

5. Sur l'afficheur D1 apparaîtra l'horaire actuel, les heures clignotent et les minutes sont fixes : avec les touches 2 et 3, régler les heures et ensuite confirmer avec la touche 5.

6. Les heures seront alors fixes et les minutes commenceront à clignoter : avec les touches 2 et 3, régler les minutes.

Pour retourner à la sélection des heures, appuyer à nouveau sur le bouton 4 ou sortir et confirmer avec le bouton 1.

CYCLE DE FONCTIONNEMENT

INSTRUCTIONS DE BASE

Le poêle que vous avez acheté utilise comme combustible des pellets. Ce type de matériel est obtenu à partir des copeaux naturels de l'usinage du bois. A travers un processus spécial qui ne requiert aucun liant ou additif, les copeaux sont comprimés dans des machines industrielles à une pression élevée et se transforment en pellets solides de bois.

IL EST INTERDIT de brûler des matières premières non pelletisées dans notre poêle. Le non respect de ces prescriptions provoque la perte de validité de toutes les garanties et pourrait nuire à la sécurité de l'appareil.

Au cours des deux-trois premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants:

- ❖ Il est possible que de légères odeurs se produisent suite au séchage des vernis et des silicones utilisés. Éviter toute permanence prolongée.
- ❖ Ne pas toucher les surfaces car elles pourraient encore être instables.
- ❖ Bien aérer le local plusieurs fois.
- ❖ Le durcissement des surfaces s'achève après quelques chauffages.
- ❖ Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.

ALLUMAGE

1. Avant d'allumer le poêle, il faut vérifier les points suivants:

- ❖ le réservoir doit être rempli de pellets
- ❖ la chambre de combustion doit être propre
- ❖ le brasier doit être complètement dégagé et propre
- ❖ vérifier la fermeture hermétique de la porte feu et du tiroir des cendres
- ❖ vérifier que le câble d'alimentation soit correctement connecté
- ❖ l'interrupteur bipolaire sur la partie arrière droite doit être situé sur 1

2. Appuyer sur le bouton 1 pendant 3 secondes: sur l'afficheur D1 apparaîtra "**AT 08**" décroissant d'un numéro toutes les secondes. Au cours de cette phase, l'appareil exécute son analyse automatique pour vérifier le fonctionnement de chaque composant électrique: Une fois ce cycle terminé, l'afficheur D1 visualise le texte "**AC 15**" (il s'agit des minutes au cours desquelles le poêle tente la phase d'allumage et elles diminuent à chaque minute écoulée).



*Au cours de la première utilisation du produit, même si le réservoir est plein de pellets, il est possible que pendant les 15 premières minutes, les pellets ne soient pas distribués dans la chambre de combustion car la vis sans fin pour le chargement des pellets est vide. Si après ces 15 minutes, le poêle n'a pas encore développé de flamme, sur l'afficheur D1 apparaîtra le texte "**NO ACC**".*

3. Si les points 1 et 2 ont été exécutés correctement, au moment où la flamme se développera, le poêle passera au mode de démarrage ("AU 07").

4. Après la phase de démarrage, le poêle passera en fonctionnement normal : sur l'afficheur D1 apparaîtra la température ambiante alors que sur l'afficheur D2 apparaîtra la puissance de fonctionnement.

ATTENTION!!!



1. N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE
2. AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLETS CONTRE LE POÊLE BOUILLANT
3. EN CAS D'ALLUMAGES MANQUES REPETES, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISE

FUNCTIONNEMENT NORMAL

Une fois la phase d'allumage conclue, l'utilisateur peut régler la puissance de chauffage à l'aide des boutons 4 et 5. Appuyer sur le 4 pour diminuer la puissance calorique et donc la consommation de pellets en une heure et vice versa appuyer sur le 5 pour augmenter la puissance de chauffage et par conséquent la consommation de pellets.

En plus du débit, il est également possible de régler la température ambiante directement sur le panneau de commandes.

En ce qui concerne la ventilation de l'air chaud, tant par la partie frontale que par la canalisation, l'insert se règle automatiquement.

Nous conseillons de surveiller le contenu du réservoir pour éviter que le feu ne s'éteigne par manque de combustible.

ATTENTION !!!



1. Les sacs de pellets doivent être conservés au moins à 1,5 mètres de distance du poêle.
2. Nous conseillons de toujours avoir la moitié du réservoir de pellets.
3. Avant de remplir le réservoir du poêle de pellets, s'assurer que l'appareil soit éteint.

ARRET

Appuyer sur le bouton 1 pendant trois secondes .

Après cette opération, l'appareil entre automatiquement dans la phase d'arrêt, en bloquant la fourniture des pellets ; sur l'afficheur D1 apparaîtront alternativement les textes "OFF", l'horaire actuel et la température ambiante.

Le moteur d'aspiration des fumées restera allumé tant que la température du poêle ne sera pas suffisamment descendue.

THERMOSTAT AMBIANT

THERMOSTAT DIGITAL (DE SERIE)

L'appareil peut contrôler la température ambiante à travers un thermostat digital qui a pour fonction de réduire au minimum la puissance de chauffage une fois atteinte la température pré-programmée.

1. Quand le poêle a démarré et est entré dans la phase de fonctionnement normal, l'afficheur D1 visualise un numéro (exemple 21°C), cette valeur indique la température ambiante.
2. Les boutons 2 et 3 permettent d'entrer dans la configuration du thermostat, sur l'afficheur commencera à clignoter le texte "**SET**" qui, à chaque impulsion, s'alternera avec la température à configurer ; appuyer sur 2 pour diminuer cette valeur ou sur 3 pour l'augmenter.
3. Attendre que le texte "**SET**" disparaisse de l'afficheur.
4. Régler avec les boutons 4 et 5 la puissance de chauffage souhaitée.

Quand l'appareil atteint la température programmée, il passe automatiquement à un régime de fonctionnement minimum et le voyant lumineux s'éteindra sur l'afficheur D1.

Si on souhaite exclure le fonctionnement du thermostat digital, à l'aide du bouton 3, situer la température au maximum jusqu'à ce que sur l'afficheur D1 apparaisse le texte "**HOT**".

Les mêmes fonctions peuvent s'obtenir à travers la télécommande.

THERMOSTAT MECANIQUE (EN OPTION)

N.B. : L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé

Il est possible de thermostatier un local adjacent à la pièce où se trouve le poêle : il suffit de connecter un thermostat mécanique (du type de ceux pour chaudières) en suivant la procédure décrite au point suivant (nous conseillons de placer le thermostat mécanique en option à une hauteur du sol de 1,50 m).

INSTALLATION THERMOSTAT MECANIQUE (EN OPTION)

N.B. : L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé

1. Eteindre l'appareil au moyen de l'interrupteur général situé à l'arrière du poêle.
2. Retirer la fiche de la prise de courant.
3. En se basant sur les schéma électrique, connecter les deux câbles du thermostat aux bornes correspondantes situées sur l'arrière de la machine, l'une de couleur rouge et l'autre noire.

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT MECANIQUE EN MODE STBY (A UTILISER AUSSI POUR ACTIONNEUR TELEPHONIQUE)

La fonction Stby s'utilise pour réduire davantage les consommations de combustible en éteignant le poêle quand la température souhaitée est atteinte. Par contre, si la température diminue, le poêle se rallume automatiquement et se porte à régime.

1. Régler avec les boutons 4 et 5 la puissance de chauffage souhaitée.
2. Avec le bouton 2, situer la température ambiante au minimum jusqu'à ce que sur l'afficheur D1 apparaisse le texte "**LOU**" avec "**SET**" clignotant.
3. Alors, tant que le texte "**SET**" avec "**LOU**" continuent à clignoter, appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes et sur l'afficheur apparaîtra le texte "**STBY**", la fonction d'économie d'énergie est alors activée.

Le thermostat externe commandera alors le fonctionnement du poêle de la façon suivante:

- ❖ Thermostat avec contact fermé ⇨ le poêle s'allume et fonctionne à la puissance configurée en visualisant sur l'afficheur D1 le texte "**T ON**".

❖ Thermostat avec contact ouvert ⇨ le poêle s'éteint ou reste éteint en visualisant sur l'afficheur D1 le texte "**STBY**".

Il est aussi possible de suspendre temporairement cette fonction en maintenant enfoncée la touche 1:

❖ Si à partir de la position "**STBY**" ⇨ le poêle restera éteint en visualisant sur l'afficheur D1 "**STBY**"; "**OFF**" et l'horaire actuel.

❖ Si à partir de la position "**T ON**" ⇨ le poêle s'éteint en visualisant alternativement sur l'afficheur D1 "**T ON**"; "**OFF**" et l'horaire actuel.

Pour retourner à l'utilisation de la fonction, appuyer à nouveau le bouton 1.

Pour exclure définitivement la fonction, il suffit d'augmenter la température du thermostat du poêle avec le bouton 3.

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT MECANIQUE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION

Le raccordement d'un thermostat externe permettra de séparer le fonctionnement de l'insert du fonctionnement du moteur pour la canalisation.

Il suffit alors de configurer la température souhaitée ; le thermostat mécanique commandera le fonctionnement du deuxième moteur:

- ❖ quand la température doit être atteinte, le deuxième moteur suivra le comportement du poêle
- ❖ quand la température est atteinte, il portera le deuxième moteur à la première vitesse en faisant clignoter le voyant lumineux correspondant du panneau de commandes.

ATTENTION !!!



Si on utilise un thermostat externe dans les différents modes, en mode automatique, la Fonction température jour-nuit sera désactivée.



Paramètre	Fonction	Touches Réglage	Valeur	Touches Confirmation
Display D2			Display D1	
0	Act. / désact. le programmeur hebdomadaire	2 o 3	ON/OFF	5
1	Horaire 1er allumage	2 o 3	OFF ou de 00:00 à 23:50	5
2	Horaire 1er arrêt	2 o 3	OFF ou de 00:00 à 23:50	5
3	Autorisations all. / arr. pour les différents jours	2 o 3	ON/OFF 1, ON/OFF 2, ... ON/OFF 7	5
4	Paramètre installateur	2 o 3	00	5
5	Horaire 2ème allumage	2 o 3	OFF ou de 00:00 à 23:50	5
6	Horaire 2ème arrêt	2 o 3	OFF ou de 00:00 à 23:50	5
7	Autorisations all. / arr. pour les différents jours	2 o 3	ON/OFF 1, ON/OFF 2, ... ON/OFF 7	5
8	Horaire 3ème allumage	2 o 3	OFF ou de 00:00 à 23:50	5
9	Horaire 3ème arrêt	2 o 3	OFF ou de 00:00 à 23:50	5
A	Autorisations all. / arr. pour les différents jours	2 o 3	ON/OFF 1, ON/OFF 2, ... ON/OFF 7	1

Nous supposons à présent que nous voulons utiliser la fonction Programmeur hebdomadaire et que nous voulons utiliser les 3 tranches horaires de la façon suivante:

1ère tranche horaire : de 08:00 à 12:00 tous les jours de la semaine, sauf samedi et dimanche

2ème tranche horaire : de 15:00 à 22:00 uniquement le samedi et le dimanche

3ème tranche horaire : non utilisée

Nous procédons donc à la configuration du programmeur hebdomadaire.

Paramètre 0 (D2=0(clignotant); D1=ON)

Avec les boutons 2 ou 3, activer le programmeur hebdomadaire en réglant la valeur sur ON.

Paramètre 1 (D2=1(clignotant); D1=Es. "08:00")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'heure "08:00" qui correspond à l'heure d'allumage de la 1ère tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 2 (D2=2(clignotant); D1=Es. "12:00")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'heure "12:00" qui correspond à l'heure d'arrêt de la 1ère tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 3 (D2=3(clignotant); D1="OFF1")

Activer la 1ère tranche horaire pour tous les jours de la semaine sauf samedi et dimanche. Pour ce faire, utiliser les touches 2 et 3 de la façon suivante :

a. touche 3 - fait défiler les différents jours

b. touche 2 - active/désactive (**ON/OFF**) la 1ère tranche horaire pour le jour en question

Exemple:

Jour	Valeur initiale	Fonction touche 2	Valeur finale	Fonction touche 3
LUNDI	OFF1	OFF1 à ON1 et vice versa	ON1 (tranche active)	Passer au jour suivant
MARDI	OFF2	OFF2 à ON2 et vice versa	ON2 (tranche active)	Passer au jour suivant
MERCREDI	OFF3	OFF3 à ON3 et vice versa	ON3 (tranche active)	Passer au jour suivant
JEUDI	OFF4	OFF4 à ON4 et vice versa	ON4 (tranche active)	Passer au jour suivant
VENDREDI	OFF5	OFF5 à ON5 et vice versa	ON5 (tranche active)	Passer au jour suivant
SAMEDI	OFF6	OFF6 à ON6 et vice versa	OFF6 (tranche désactivée)	Passer au jour suivant
DIMANCHE	OFF7	OFF7 à ON7 et vice versa	OFF7 (tranche désactivée)	Passer au jour suivant



Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 4 (D2=4(clignotant); D1="00")

N.B. Ce paramètre est réservé au service d'assistance et il ne doit pas être modifié.

Paramètre 5 (D2=5(clignotant); D1=Es. "15:00")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'heure "15:00" qui correspond à l'heure d'allumage de la 2ème tranche horaire.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 6 (D2=6(clignotant); D1=Es. "22:00")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'heure "22:00" qui correspond à l'heure d'arrêt de la 2ème tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 7 (D2=7(clignotant); D1=Es. "OFF 1")

Activer la 2ème tranche horaire uniquement le samedi et le dimanche. Pour ce faire, utiliser les touches 2 et 3 de la façon suivante :

- a. touche 3 - fait défiler les différents jours
- b. touche 2 - active/désactive (**ON/OFF**) la 1ère tranche horaire pour le jour en question

Exemple:

Jour	Valeur initiale	Fonction touche 2	Valeur finale	Fonction touche 3
LUNDI	OFF 1	OFF1 à ON1 et vice versa	OFF1 (tranche désactivée)	Passer au jour suivant
MARDI	OFF 2	OFF2 à ON2 et vice versa	OFF2 (tranche désactivée)	Passer au jour suivant
MERCREDI	OFF 3	OFF3 à ON3 et vice versa	OFF3 (tranche désactivée)	Passer au jour suivant
JEUDI	OFF 4	OFF4 à ON4 et vice versa	OFF4 (tranche désactivée)	Passer au jour suivant
VENDREDI	OFF 5	OFF5 à ON5 et vice versa	OFF5 (tranche désactivée)	Passer au jour suivant
SAMEDI	OFF 6	OFF6 à ON6 et vice versa	ON6 (tranche active)	Passer au jour suivant
DIMANCHE	OFF 7	OFF7 à ON7 et vice versa	ON7 (tranche active)	Passer au jour suivant

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 8 (D2=8(clignotant); D1=Es. "OFF")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 sur "**OFF**", qui se trouve avant l'heure "**00:00**", de façon à désactiver l'allumage de la 3ème tranche horaire.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 9 (D2=9(clignotant); D1=Es. "OFF")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 sur "**OFF**", qui se trouve avant l'heure "**00:00**", de façon à désactiver l'arrêt de la 3ème tranche horaire.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.
Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.



Paramètre A (D2=A(clignotant); D1=Es. "OFF1")

A ce point, les valeurs introduites dans ce paramètre n'ont plus aucune valeur car tant l'allumage que l'arrêt de la 3ème tranche horaire ont été désactivés.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Pour sortir, appuyer sur le bouton 1.



Nota bene: Quand le Programmeur hebdomadaire est activé, sur le panneau de commandes s'allumera le voyant lumineux correspondant (voir description tableau affichages).

POUR DÉSACTIVER LE PROGRAMMEUR HEBDOMADAIRE entrer dans la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la touche 5, sur l'afficheur D2 apparaîtra "0" clignotant, et configurer "off" sur l'afficheur D1 avec les touches 2 et 3. Ensuite appuyer sur la touche 1 pour confirmer et sortir. Les commandes manuelles, depuis afficheur ou par télécommande, restent toujours prioritaires par rapport à la programmation.

FONCTION TEMPERATURE JOUR-NUIT

La fonction température jour-nuit permet d'allumer et d'éteindre automatiquement l'appareil en fonction de deux températures présélectionnées.

Cette fonction est très utile dans les cas où le poêle dépasse la configuration du thermostat ambiant (ex. mi-saison ou poêle surdimensionné par rapport au local).

Le système permet de configurer une température pendant la journée et une autre pendant la nuit.

Avant tout, il faut configurer l'heure actuelle en utilisant la séquence de réglage horaire actuel pour fournir une référence horaire à la fonction.

Pour accéder aux paramètres de la fonction température jour-nuit, appuyer sur la touche 3, tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la 5 et ensuite relâcher ensemble les 2 touches : Une fois entré, appuyer sur le bouton 5 et se déplacer jusqu'au paramètre b (D2=ut **B**).

Paramètre b (D2=B; D1=Es. "06:00")

Il permet de régler, avec les boutons 2 et 3, le début de la tranche jour/fin de la tranche nuit.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Paramètre c (D2=C; D1=Es. "22:00")

Il permet de régler, avec les boutons 2 et 3, la fin de la tranche jour/début de la tranche nuit.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Paramètre d (D2=D; D1=Es. "25°C")

Il permet de régler, avec les boutons 2 et 3, la température maximale de la tranche jour.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Paramètre E (D2=E; D1=Es. "20°C")

Il permet de régler, avec les boutons 2 et 3, la température maximale de la tranche nuit.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 1.

Après être sorti de la programmation, pour activer/désactiver la fonction, appuyer sur la touche 4, tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la 5 et ensuite relâcher simultanément les deux touches.

Sur le panneau de commandes apparaîtra/disparaîtra le voyant lumineux correspondant (voir description tableau affichages).



La configuration des différents paramètres ne doit se faire que quand le poêle est éteint!

Tableau résumé

Afficheur D1	Afficheur D2	Fonction
06:00	B	Début de la tranche jour / fin de la tranche nuit
22:00	C	Fin de la tranche jour / début de la tranche nuit
25°C	D	Température max. tranche jour
20°C	E	Température max. tranche nuit

Après avoir activé la fonction, il faut cependant allumer la machine avec la touche 1.

Quand le poêle s'éteint pour température maximale atteinte, sur l'afficheur D1 apparaîtra le texte "**DOFF**". Le poêle se rallumera automatiquement quand la température ambiante diminuera de 3°C par rapport à la température maximale programmée.

Ex. État du poêle – **DOFF**
Température maximale configurée - 25°C

Quand la température ambiante descendra en dessous de 22°C ($25 - 3 = 22$ °C), le poêle redémarrera automatiquement.



Le rallumage éventuel du poêle ne peut avoir lieu qu'à partir de l'état de "DOFF" et non à partir de l'état de "OFF".

Les commandes manuelles, depuis afficheur ou par télécommande, restent toujours prioritaires par rapport à la programmation.

REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETS

Dans le cas où le poêle présenterait des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'agir directement depuis le panneau de commandes pour régler le chargement de pellets.

Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories :

MANQUE DE COMBUSTIBLE:

- ❖ le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée.
- ❖ à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme "**NO PELL**".
- ❖ quand le poêle affiche l'alarme "**NO PELL**", il peut y avoir des pellets non brûlés dans le brasier.

EXCÈS DE COMBUSTIBLE:

- ❖ le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite.
- ❖ il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement
- ❖ le brasier tend à s'incruster en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement.



Si le problème ne se produit qu'après quelques mois de fonctionnement, vérifier que les opérations de nettoyage ordinaires, reprises sur le manuel du poêle, ait été effectuées correctement.

Le réglage s'effectue par pourcentage, donc une modification sur ce paramètre entraînera une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du poêle.

Pour accéder au réglage en pourcentage du chargement pellets, il faut entrer dans la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la touche 5.

Ensuite, se déplacer avec la touche 5 dans le menu jusqu'à ce que sur l'afficheur D2 apparaisse un "F" clignotant. Si, par inadvertance, on continue au-delà de ce paramètre, sortir avec la touche 1 et répéter l'opération. Sur l'afficheur D1 apparaîtra la valeur "00" : les touches 2 et 3 permettront d'augmenter/diminuer le pourcentage souhaité de 5 points en 5 points (le paramètre pourra être modifié avec une excursion maximale de -50 à +50).

Tableau de réglage

MANQUE DE COMBUSTIBLE	Augmenter la valeur en pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec le nouvel étalonnage pendant une demie heure au moins. Si le problème s'est amélioré mais pas encore résolu, augmenter encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à la solution du problème. Dans le cas où il ne se résoudrait pas, s'adresser au service d'assistance technique.
EXCÈS DE COMBUSTIBLE	Diminuer la valeur en pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec le nouvel étalonnage pendant une demie heure au moins. Si le problème s'est amélioré mais pas encore résolu, diminuer encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à la solution du problème. Dans le cas où il ne se résoudrait pas, s'adresser au service d'assistance technique.

Une fois le réglage effectué, appuyer sur le bouton 1 pour confirmer et sortir.

RÉGLAGE % MOTEUR CANALISATION

Le paramètre "H" permet d'effectuer une modification en pourcentage, donc proportionnelle sur toutes les puissances, de la vitesse du moteur pour la canalisation. Pour y accéder, entrer dans la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et en la maintenant enfoncée, appuyer sur la 5 ; ensuite se déplacer dans le menu avec le bouton 5 jusqu'à ce que sur l'afficheur D2 apparaisse la lettre "H" clignotante.

Sur l'afficheur D1 apparaîtra la valeur "00" : les touches 2 et 3 permettront d'augmenter/diminuer le pourcentage souhaité de 5 points en 5 points (le paramètre pourra être modifié avec une excursion maximale de -20 à +30). Une fois le réglage effectué, appuyer sur les boutons 1 ou 5 pour confirmer et sortir.

NETTOYAGE

Les opérations de maintenance garantissent un fonctionnement correct du produit au fil du temps. La non-exécution de ces opérations peut nuire à la sécurité du produit.

NETTOYAGE DU BRASIER

Le brasier doit être nettoyé quotidiennement.

- ❖ retirer le brasier de son compartiment et en dégager les orifices en utilisant le tisonnier fourni.
- ❖ retirer les cendres du brasier avec un aspirateur.
- ❖ aspirer les cendres déposées dans le compartiment du brasier.

ATTENTION !!!

Le fait d'enlever la division nuit à la sécurité du produit et entraîne la perte de validité immédiate de la période de garantie. En cas d'usure ou de détérioration, demander le remplacement de la pièce au service d'assistance (remplacement qui n'est pas couvert par la garantie du produit puisqu'il s'agit d'une pièce sujette à usure).



figure 8.1

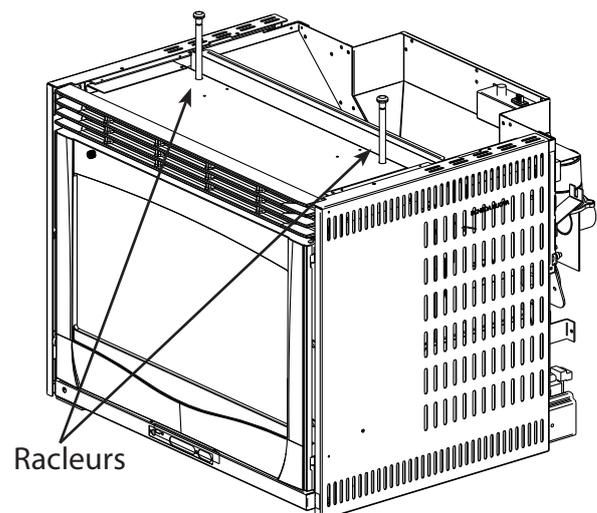


figure 8.2

UTILISATION DES RACLEURS

Le nettoyage des échangeurs thermiques permet de garantir un rendement thermique toujours constant dans le temps. Ce type de maintenance doit être effectué au moins une fois par jour. Pour ce faire, il suffit d'utiliser les racleurs prévus situés dans la partie supérieure du poêle, en effectuant un mouvement de bas en haut et vice versa plusieurs fois.

Pour faciliter l'opération, effectuer le mouvement simultanément avec les deux tiges.

NETTOYAGE CUVETTES DE RÉCOLTE DES CENDRES

Les cuves de récolte des cendres situées sur les côtés du brasier doivent être vidées quand nécessaire en utilisant un aspirateur.

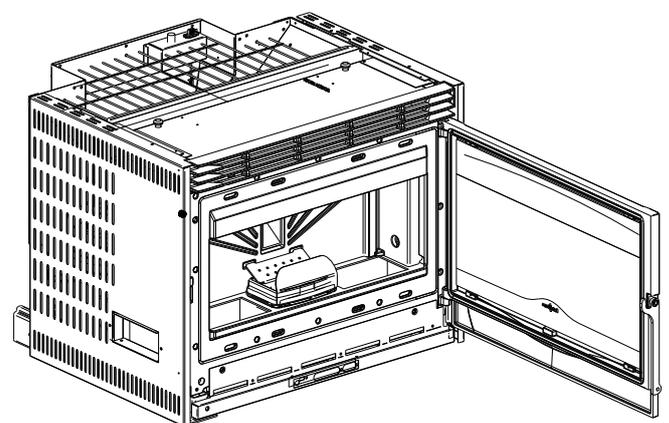


figure 8.3

NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR THERMIQUE (MENSUEL)

Tous les mois, il faut nettoyer la chambre des échangeurs de chaleur car la suie déposée sur l'arrière de la paroi du foyer en fonte obstrue l'afflux régulier des fumées.

Pour pouvoir accéder aux échangeurs de chaleur, il faut retirer la pièce centrale de la paroi du foyer en suivant les opérations décrites ci-dessous :

- ❖ Retirer le brasier de son emplacement
- ❖ Tourner manuellement le verrou de 180°
- ❖ Prendre avec les mains la fonte amovible et la tirer vers le bas.
- ❖ Finalement la retirer de la chambre de combustion en la tirant vers soi tout en faisant attention aux 2 crochets latéraux en fonte situés en bas.

Une fois que le compartiment des échangeurs est accessible, gratter avec le tisonnier fourni pour retirer et désincruster la suie déposée et seulement ensuite utiliser un aspirateur pour enlever complètement les cendres.

Une fois le nettoyage terminé, replacer la fonte amovible avec un mouvement exactement opposé à celui utilisé pour la retirer. Après avoir positionné la paroi du foyer, tourner le verrou pour le remettre dans sa position originale.

JOINTS PORTE, TIROIR CENDRES ET BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.

Il faut les contrôler périodiquement : si ils étaient usés ou endommagés, il faut immédiatement les remplacer.

Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.



Pour un fonctionnement correct, le poêle doit être soumis à une maintenance ordinaire par un technicien autorisé, au moins une fois par an.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le service d'assistance technique ou dans tous les cas par une personne possédant une qualification semblable, de façon à éviter tout risque.

RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela serait nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées. **Le MANQUE DE NETTOYAGE nuit à la sécurité.**

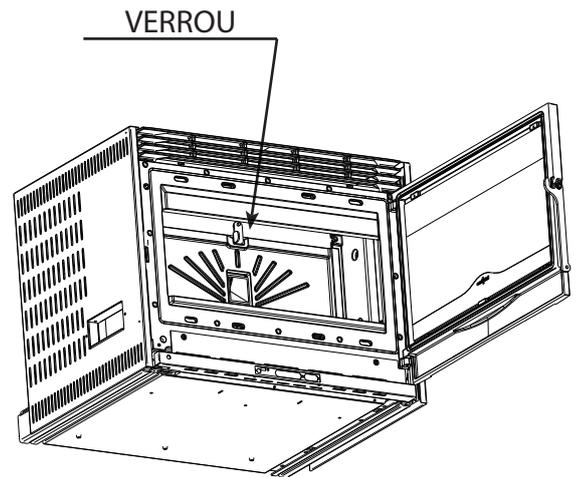


figure 8.4

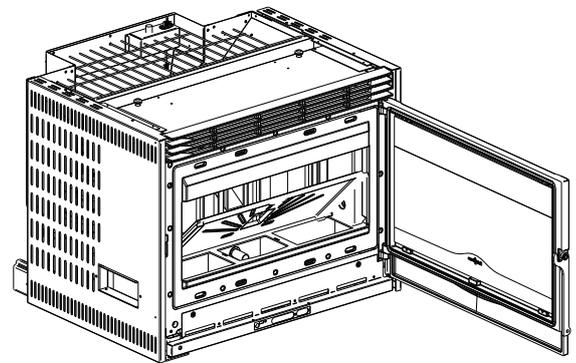


figure 8.5

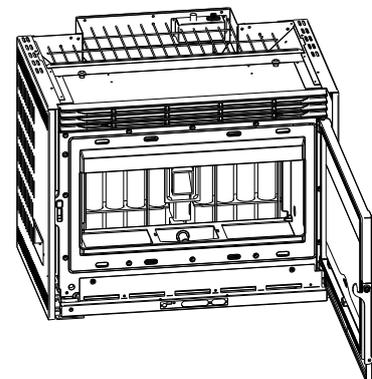


figure 8.6

TABLEAUX AFFICHAGES PRODUIT

SIGNALISATIONS		
Signalisation Afficheur	Cause	Résolution
ATTE	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient de s'éteindre (arrêt normal ou causé par une alarme).	Quand le poêle effectue un arrêt (normal ou causé par une alarme), il faut attendre son refroidissement complet et ensuite effectuer le nettoyage du brasier. Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle.
HOT	Thermostat ambiant configuré à la valeur maximale.	Dans ce mode, le poêle n'a plus un niveau de température mais fonctionne en mode manuel avec les 5 puissances. Pour sortir de cette fonction, il suffit de diminuer la température ambiante avec le bouton 2.
LOU	Thermostat ambiant configuré à la valeur minimale.	Dans ce mode, le poêle ne fonctionne qu'à la 1ère puissance indépendamment de la puissance programmée. Pour sortir de cette fonction, il suffit d'augmenter la température ambiante avec le bouton 3.
T ON	Un thermostat externe a été connecté. La sonde thermostat ambiant est déconnectée. La sonde thermostat ambiant est interrompue.	Pour exclure un éventuel thermostat externe, il suffit de le déconnecter. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
STBY	Poêle éteint dans l'attente de se rallumer.	Dans ce mode, la machine peut être allumée/éteinte au moyen d'un thermostat supplémentaire (voir " <i>Fonction thermostat mécanique en économie d'énergie</i> "). Pour exclure la fonction suivante, il suffit d'augmenter la température ambiante avec le bouton 3.
DOFF	Poêle éteint suite à la " <i>Fonction température jour-nuit</i> " et dans l'attente de se rallumer.	Pour exclure l'éventuel rallumage du poêle suite à la " <i>Fonction température jour-nuit</i> " il suffit de maintenir enfoncé le bouton 1 pendant 3 secondes en portant le poêle sur OFF . Pour exclure complètement la fonction, appuyer sur le bouton 4 et en le maintenant enfoncé, appuyer sur 5.
DOFF	Poêle éteint suite à la " <i>Fonction température jour-nuit</i> " et dans l'attente de se rallumer.	Pour exclure l'éventuel rallumage du poêle suite à la " <i>Fonction température jour-nuit</i> " il suffit de maintenir enfoncé le bouton 1 pendant 3 secondes en portant le poêle sur off. Pour exclure complètement la fonction, appuyer sur le bouton 4 et en le maintenant enfoncé, appuyer sur 5.
RAF / BLAC OUT	Absence de courant sur l'alimentation générale.	Après le cycle complet de refroidissement, le poêle se rallumera automatiquement.
PUL	Le nettoyage automatique du brasier est en cours.	Le nettoyage automatique du brasier s'effectue à intervalles prédéfinis de fonctionnement continu. Le nettoyage automatique ne démarre pas si le poêle se trouve en 1ère puissance.

ALARMES

Signalisation Afficheur	Cause	Résolution
	Indique la présence d'une alarme	Ce voyant est allumé en présence d'une des alarmes décrites ci-dessous et est accompagné de la signalisation correspondante sur l'afficheur D1 qui en identifie la cause. Pour réinitialiser l'alarme, il suffit de maintenir enfoncée la touche 1 pendant 3 secondes quand le poêle est complètement froid.
FUM FAIL	Panne liée au moteur d'expulsion des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
FUMI TC	Panne liée à la sonde des fumées	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
HIGH TEMP	Chargement excessif de pellets.	Afflux régulier de pellets (voir " <i>Réglage chargement pellets</i> "). D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
DEPR FAIL	La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. Le capteur de dépression est défectueux. La chambre de combustion est encrassée. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué.	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
NO ACC	Le réservoir pellets est vide. Étalonnage inadéquat du chargement pellets.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Afflux régulier de pellets (voir " <i>Réglage chargement pellets</i> "). Vérifier les procédures décrites au chapitre " <i>Allumage</i> ". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
NO ACC BLAC OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage	Situer le poêle sur off avec la touche 1 et répéter les procédures décrites au chapitre " <i>Allumage</i> ". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
NO PELL	Le réservoir pellets est vide. Manque de chargement de pellets. Le motoréducteur ne charge pas de pellets.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Afflux régulier de pellets (voir " <i>Réglage chargement pellets</i> "). D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ATTE + ALLARME	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en refroidissement.	A chaque fois que le poêle affichera une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase en visualisant sur l'afficheur l'alarme elle-même et ATTE de façon alternée. Le déblocage de l'alarme par le bouton 1 ne sera possible que quand l'arrêt sera complet.

VOYANTS LUMINEUX

Signalisation Afficheur	Cause	Résolution
	Indique la fonction Programmateur hebdomadaire	Il est allumé quand le Programmateur hebdomadaire est activé. Au sujet de toutes les configurations sur la fonction suivante, voir le paragraphe "Programmateur hebdomadaire".
	Indique la fonction "Thermostat ambiant"	Il est allumé/éteint quand la température ambiante est inférieure/supérieure au seuil configuré. Pour modifier le seuil de température, utiliser les touches 2 et 3 pendant le fonctionnement normal.
	Indique la "Fonction température jour-nuit"	Il est allumé quand la "Fonction température jour-nuit" est activée. Pour activer/désactiver la "Fonction température jour-nuit" il suffit d'appuyer sur le bouton 4 et tout en le maintenant enfoncé, appuyer sur le bouton 5. Pour toutes les configurations au sujet de la fonction suivante, voir le paragraphe Fonction température jour-nuit.
	Indique la désactivation de la bougie d'allumage	Il est allumé quand la bougie est désactivée. Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé.
	Indique le fonctionnement du moteur des fumées	Il est allumé quand le moteur expulsion des fumées est activé. S'il clignote, contacter un technicien autorisé.
	Indique le fonctionnement du moteur pour le chargement des pellets	Il est allumé quand le moteur de chargement des pellets est activé. Au cours du fonctionnement normal, le voyant suivant s'allume de façon intermittente.
	Indique le fonctionnement du ventilateur tangentiel	Il est allumé quand le ventilateur tangentiel est activé.
	Indique le fonctionnement du moteur pour la canalisation de l'air chaud	Il est allumé quand le moteur pour la canalisation est activé. S'il clignote, vérifier paragraphe "Fonctionnement thermostat mécanique pour commande moteur canalisation".
	Indique le fonctionnement de la sonde température du réservoir	Normalement ce voyant est TOUJOURS éteint. Le voyant clignote pour indiquer une panne sur la sonde de température du réservoir. Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé.
	N'indique aucun fonctionnement	Ce voyant doit toujours rester éteint
	Indique la communication entre la télécommande et le poêle	Chaque fois qu'une touche est appuyée sur la télécommande, le voyant doit s'allumer. Si le voyant est toujours allumé, il indique que la communication entre la télécommande et le poêle est bloquée. Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé.

GARANTIE

La société EXTRAFLAME S.p.A. vous rappelle que le fabricant est le propriétaire des droits prévus par le Décret Législatif n°24 du 02 février 2002 et que la garantie qui suit ne modifie en rien ces droits.

Ce certificat de garantie, relâché par Extraflame S.p.A, avec siège social à Montecchio Precalcino (VI), via dell'Artigianato 10, concerne tous les éléments de la chaudière fournis par Extraflame S.p.A., et couvre également la réparation ou la substitution gratuite d'une quelconque partie défectueuse de l'appareil à condition que :

- ❖ le défaut se présente dans les 2 ANS qui suivent la date de livraison du produit et doit être communiqué à un Centre Assistance Technique Extraflame S.p.A. au plus tard 2 mois après l'avoir découvert ;
- ❖ soit reconnu comme tel par un Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A.

Aucun coût ou frais supplémentaire ne sera débité au client pour les interventions, couvertes par la garantie, que le Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. effectuera.

CONDITIONS DE GARANTIE

La garantie est valable aux conditions suivantes :

1. Le poêle doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel et par du personnel professionnellement qualifié.
2. Le client doit remplir et signer le certificat de garantie, validé par un Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. ou par le revendeur.
3. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket d'achat doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique Extraflame S.p.A. en cas d'intervention.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants :

1. Les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectées.
2. Si l'installation n'a pas été effectuée conformément aux lois en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans ce manuel.
3. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit.
4. En présence d'installations électriques e/ou hydrauliques non conformes aux lois en vigueur.
5. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et /ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
6. Dommages causés par les phénomènes normaux de corrosion ou de dépôt typique des installations de chauffage (condition valable pour les produits à eau).
7. En cas de dommages causés au système par l'utilisation de pièces de rechange non originales ou par les interventions effectuées par un personnel technique non autorisé par Extraflame S.p.A.
8. Utilisation abusive ou négligente du poêle.
9. Tous les dommages causés par le transport ; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.

Extraflame S.p.A. n'est pas responsable des dommages éventuels provoqués, directement ou indirectement, aux personnes, choses et animaux domestiques qui sont la conséquence d'un manque d'observation des prescriptions indiquées dans le manuel d'installation, d'utilisation et de maintenance, et des normes en vigueur concernant l'installation et la maintenance de l'appareil.

Sont exclus de la garantie :

- ❖ Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou Ironker, les détails vernis, chromés ou dorés, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- ❖ Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- ❖ Les travaux de maçonnerie.
- ❖ Les détails de l'installation pour la production d'eau sanitaire non fournis par EXTRAFLAME S.p.A. seulement pour les appareils fonctionnant à eau).
- ❖ L'échangeur de chaleur est exclu de la garantie si un circuit d'anti-condensation adéquat (seulement pour les appareils fonctionnant à eau) n'a pas été réalisé.
- ❖ Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.
- ❖ Les opérations nécessaires pour purger l'air de l'installation hydraulique ou de l'appareil.

Autres conditions

Si, pendant l'utilisation normale de l'appareil on remarque des éléments défectueux ou dysfonctionnants, une substitution gratuite des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente ou bien franco notre centre d'Assistance Technique le plus proche sera effectuée.

Pour les appareils vendus à l'étranger, les conditions seront identiques toujours gratuites franco notre usine, à l'exception des conditions particulières établies durant la stipulation du contrat avec notre revendeur à l'étranger.

En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.

Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.

Cette dernière est l'unique garantie valable et personne n'est autorisé à en fournir une autre au nom d'EXTRAFLAME S.p.A.

Test conseillé (moyennant paiement)

Extraflame conseille de faire effectuer le test fonctionnel du produit par un Centre d'Assistance Technique Autorisé Extraflame qui fournira toutes les informations pour son utilisation correcte.

INTERVENTION SOUS GARANTIE

La demande d'intervention doit être présentée au revendeur.

RESPONSABILITE

La société EXTRAFLAME S.p.A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendants de l'appareil.

TRIBUNAL

Pour toute controverse le tribunal compétent est celui de Vicence.

Extraflame

Stufe a Pellet



EXTRAFLAME S.p.A.

Via Dell'Artigianato, 10
36030 MONTECCHIO PRECALCINO
Vicenza - ITALIE
Tél. 0445/865911
Fax 0445/865912

<http://www.lanordica-extraflame.com>

Adresse e-mail: info@extraflame.com

Extraflame se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reprises dans ce manuel en tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.

Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.

Ce document est à votre disposition à l'adresse www.extraflame.it/support

004275551 - FRANCESE
Manuale utente Comfort Plus
REV 004 081009